

LIMOUSIN
HAUTE-VIENNE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Tableau des opérations autorisées

2 0 0 6

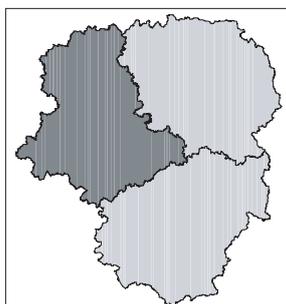
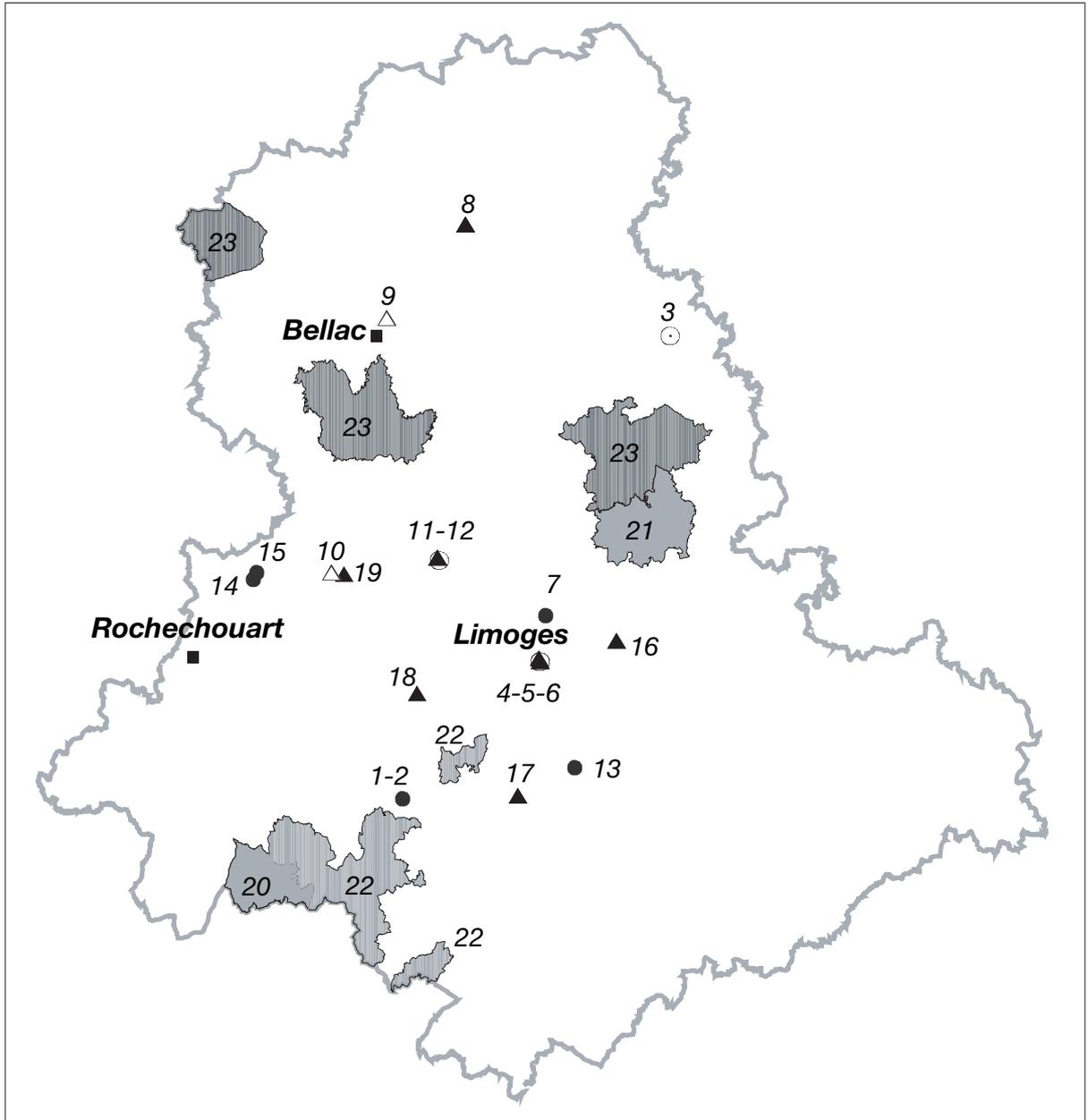
N° de site	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Epoque		Réf. carte
2690	Flavignac, abords de l'église	Jean-François Boyer (BEN)	SD	23	MA		1
2760	Flavignac, Busseroles	Patrice Conte (SDA)	DEC	20	MA		2
2657	Folles, dolmen des Goudours	Roger Joussaume (BEN)	FP	12	NEO		3
2630	Limoges, place Saint-Etienne	Christophe Maniquet (INR)	OPD	19	GAL		4
2398	Limoges, rue du Maupas	Christophe Maniquet (INR)	OPD	19	CON		5
2710	Limoges, crypte Saint-Martial	Julien Denis (HAD)	DOC	23	MA		6
2712	Limoges, villa de Brachaud	Jean-Pierre Loustaud (BEN)	SD	20	GAL	▲	7
2633	Magnac-Laval, Les Tourettes	Christophe Maniquet (INR)	OPD	20	GAL		8
2645	Peyrat-de-Bellac, Les Epanours	Jean-Michel Beausoleil (INR)	SP	15	FER	▲	9
2701	St-Brice-sur-Vienne, Forêt de Malaise	Assumpcio Toledo i Mur (INR)	SP	16	GAL		10
2676	St-Gence, La Gagnerie	Guy Lintz (BEN)	FP	15	FER		11
2706	St-Gence, Le Patureau	Benoît Oliveau (INR)	OPD	15	FER		12
2713	St-Jean-Ligoure, Châlucaet	Patrice Conte (SDA)	SD	23	MA		13
2699	St-Junien, site Corot	Franck Bernard (BEN)	SD	25	CON		14
2708	St-Junien, Châteaumorand	Jérôme Hénique (HAD)	SD	23	MA		15
2405	St-Just-le-Martel, le Petit Bonnefond	Christophe Maniquet (INR)	OPD				16
2691	St-Maurice-les-Brousses, le Vieux St-Maurice	Cyrille Pironnet (INR)	OPD				17
2687	Aixe-sur-Vienne, St-Priest-sous-Aixe, Verneuil-sur-Vienne (RD 2000 phase 3)	Cyrille Pironnet (INR)	OPD			▲	18
1700 2688	Oradour-sur-Glane, St-Brice-sur-Vienne, St-Junien, St-Victurnien (RN 141 phases 1, 2 et 3)	Sylvie Perrin (INR)	OPD				19
2658	Dournazac	Colette Puyhardy (BEN)	PRD				20
2659	Ambazac	Thomas Creissen (BEN)	PRD				21
2660	Cantons de Châlus, Nexon et Saint-Yrieix-la-Perche	Manon Durier (BEN)	PRD				22
2692	Travaux miniers anciens pour l'étain	Mélanie Mairecolas (BEN)	PRT	25	FER		23

▲ : rapports non parvenus

● : opération non réalisée

Carte des opérations autorisées

2 0 0 6



0 10 20 Km



Opérations autorisées

- ☆ Relevé d'art rupestre
- ▲ Diagnostic
- △ Fouille préventive
- Fouille programmée
- Sondage
- Prospection thématique
- Prospection diachronique
- Découverte fortuite
- Etude documentaire
- Projet collectif de recherche

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 0 6

Moyen Age

FLAVIGNAC
Abords de l'église

Dans le cadre de la mise en valeur de l'église, il a été nécessaire de mettre en place des drains au droit du clocher, du mur pignon ouest et du mur nord de la première travée de la nef. En préalable à l'établissement des tranchées, ont été réalisés deux sondages de 1 x 2 m au pied du pignon ouest, au devant d'une porte armoriée murée datable de la fin du XV^e siècle, d'une part, et au pied du mur nord de la première travée, d'autre part. La confrontation des informations et éléments recueillis en 2006 avec les résultats des fouilles réalisées en 2001 à l'intérieur du clocher tour datable du XVI^e siècle (BSR 2001, p. 49-50) a permis de préciser les interprétations de 2001 et d'améliorer la connaissance de l'occupation ancienne aux abords de cette église, en particulier avant sa reconstruction sous une forme considérablement agrandie au XV^e siècle.

Une aire artisanale de l'Antiquité ou du début du Moyen Age

Dans le sondage situé au pied du mur nord a été découverte une fosse d'environ 0,70 m de diamètre et 0,50 m de profondeur, creusée dans le substrat géologique. Ses parois sont rubéfiées sur une épaisseur de deux à trois cm. Elle était soigneusement bouchée avec des pierres assez usées. Une deuxième fosse du même type semblait également apparaître à proximité dans la stratigraphie. Cette ou ces fosses rubéfiée(s) de faible profondeur peuvent correspondre à une activité artisanale. L'engagement de ces structures sous le mur nord de l'église et la rareté du mobilier, paraissant cependant de tradition antique, conduisent à être réservé sur leur datation et leur destination, mais ces fosses pourraient cependant être mises en relation avec la structure interprétée comme une structure de chauffe dans la fouille du clocher de 2001 : ces structures distantes d'environ 8 m se trouvent en effet sensiblement à la même profondeur. En chronologie relative, la zone rubéfiée découverte en 2001 avait été placée après le creusement de silos datables des IX-X^e siècles. La relecture des relevés en plan et en coupe des fouilles de 2001 conduit à corriger une erreur d'interprétation : il semble en fait que les silos avaient entamé la couche rubéfiée qui lui serait donc antérieure. Ces structures rubéfiées, correspondant

sans doute à une activité artisanale, pourraient donc être antérieures aux IX-X^e siècles.

Une aire d'ensilage des environs de l'an mil

Dans le sondage situé au pied du pignon ouest, ont été dégagés deux silos ovoïdes comblés par un remblai argilo-sableux grisâtre incluant quelques lentilles d'argile jaune. Le silo du nord contenait en outre des dalles de micaschiste ayant pu servir à son obturation. Ces comblements ne contenaient pas de tessons. Ces silos n'ont pas pu être entièrement vidés, cars ils sont tous les deux pris dans la coupe. Ils ont été creusés dans le sol géologique formé d'une roche cristalline en voie d'arénisation sur laquelle repose directement une couche assez tassée d'une quinzaine de centimètres formée de pierres, généralement de petits moellons de granit ou gneiss plus ou moins cubiques, de briques et tuiles dont de nombreuses tuiles à rebord. Elle contenait un mobilier peu abondant, mais assez homogène de céramiques à pâte orangée ou grise à engobe brune et décor de guillochis. Ce mobilier est datable des II-III^e siècles. A titre d'hypothèse, on peut envisager qu'il s'agit de gravats gallo-romains qui semblent avoir été épandus sur un espace préalablement décaissé et aplani dans le but d'établir un niveau de circulation. En effet, ces éléments totalement destructurés peuvent provenir de la démolition d'un bâtiment proche. Cette couche, relativement tassée, a été nettement percée pour réaliser des silos. Avec les fouilles de 2001, ce sont donc 4 silos au moins qui ont été retrouvés sur une surface très réduite. Un silo entièrement fouillé en 2001 a livré des céramiques à décors à la molette datables des IX-XI^e siècles, datation que l'on peut proposer à titre d'hypothèse pour ces deux nouveaux silos. De petits lambeaux de cette couche de gravats avaient été repérés en 2001 dans le clocher mais diverses fosses et les tombes du cimetière ultérieur avaient rendu leur interprétation malaisée. On pourrait donc se trouver en présence d'une aire d'ensilage établie sur une sorte de plate-forme assez soigneusement aménagée à l'aide de gravats provenant peut-être d'une ruine gallo-romaine proche.

Un fossé, indice d'un ancien enclos ecclésial ?

L'essentiel de l'emprise du sondage au pied du mur nord de la nef est occupé par un fossé de direction est-ouest, donc sensiblement parallèle à l'édifice actuel. Ce fossé a pu être fouillé sur environ 1 m de profondeur : il est probable qu'il manque sa partie supérieure, détruite par l'abaissement des niveaux des terrains adjacents à l'église à la fin du XIX^e siècle ; il est certain que le fond n'a pas été atteint en raison de l'exiguïté du sondage. Le comblement de ce fossé est très hétérogène ; il inclut dans une terre noire peu tassée de nombreux moellons de tailles variables (micaschistes, gneiss et granits) y compris une pierre de taille parallélépipédique très bien taillée sur cinq faces correspondant aux modules employés pour les parements des contreforts de l'église. Il est très net que le contrefort séparant la première et la deuxième travée s'est établi en partie sur ce fossé comblé après établissement d'une fondation particulière faite en moellons grossiers et couronnée par une épaisse et grande dalle de micaschiste. Le fossé n'était donc plus en activité au moment de l'établissement de ce contrefort, soit au plus tard au milieu du XV^e siècle (datation proposée pour le voûtement de la nef). La présence de ce fossé est totalement inattendue, d'autant plus qu'il est extrêmement proche de l'édifice. Il paraît avoir été comblé en une fois aux XII-XIV^e siècles (d'après les céramiques trouvées dans le comblement), donc avant les travaux de reconstruction et agrandissement de l'église du XV^e siècle. De plus, il n'était manifestement plus visible lors de la construction de la travée occidentale de la nef que l'on peut situer vers 1500. Compte tenu de l'étroitesse du sondage (impossible à agrandir vers le nord en raison de la présence de

gaines électriques enterrées), il est difficile de préciser la profondeur, la largeur de ce fossé, son profil et sa direction exacte. L'hypothèse d'un ancien enclos ecclésial reste tout de même plausible dans la mesure où l'église était sans doute avant les agrandissements du XV^e siècle beaucoup plus réduite (deux travées et un chœur en abside ?).

Il convient de remarquer qu'il n'a été trouvé aucune tombe et aucun ossement humain dans ces deux sondages, contrairement aux découvertes abondantes faites lors des fouilles du clocher en 2001 à quelques mètres seulement et contrairement aux observations faites lors de l'abaissement de la place au sud de l'église à la fin du XIX^e siècle. Il apparaît donc que ce cimetière, dont on a proposé qu'il a pu fonctionner entre les XI-XII^e siècles et le début du XV^e siècle (rapport 2001), ne s'étendait pas vers le nord-ouest au-delà de l'axe médian actuel de l'église. Il se pourrait en fait qu'un alignement de pierres repéré dans la fouille de 2001 en ait constitué la limite (reste d'un muret de clôture ?). Il convient de noter également que l'atelier métallurgique qui a succédé pour un temps limité, au XV^e siècle, à ce cimetière, butait également contre cette limite. On peut donc se demander si celle-ci n'est pas celle de l'ancienne place publique utilisée, au moins partiellement, comme cimetière et formellement attestée au XIII^e siècle (*platea burgi de Flavinhaco*). L'hypothèse d'un atelier métallurgique lié au chantier de reconstruction de l'église au XV^e siècle serait alors recevable, puisqu'il serait ainsi installé sur l'espace public.

Jean-François Boyer

FLAVIGNAC Busseroles

Moyen Age

Informée par la municipalité de Flavignac d'un effondrement dans une parcelle labourée immédiatement aux abords du hameau de Busseroles, une équipe, en collaboration avec l'association Archéa, a mené une brève intervention de prospection et d'exploration sur la parcelle concernée. Cette opération a permis d'identifier une cavité, très largement remblayée, que certaines caractéristiques architecturales (morphologie des volumes souterrains, techniques de creusement, présence de certains éléments architecturaux...) permettent d'associer à la catégorie des "souterrains ruraux médiévaux". La cavité, en l'état actuel, se compose d'une salle associée à un segment incomplet de galerie équipée d'un négatif de chambranle de porte en bois. Une amorce de creusement repérée dans la salle laisse supposer une extension de la cavité, aujourd'hui inaccessible. Si le

développement actuel du monument n'excède pas plus de quelques mètres, le souterrain originel devait être singulièrement plus vaste. Quelques tessons de poterie de l'époque moderne et médiévale ont été recueillis en prospection à vue dans le labour au dessus de la cavité. Ces quelques éléments matériels constituent des indices d'une origine au moins médiévale pour le hameau de Busseroles, que renforce également la découverte du souterrain.

Grâce à la collaboration des habitants, une autre cavité, située également à proximité du village, mais certainement distincte de la précédente, a également pu être positionnée lors de cette opération de reconnaissance.

Boris Hollemaert, Patrice Conte

FOLLES

Dolmen des Goudours

La campagne de 2006 fut consacrée à la restauration du monument. La fouille complète de toute la surface occupée par le dolmen et son tumulus nous a permis de retrouver les fosses des orthostates enlevés, sauf dans l'entrée du côté est où le substrat granitique avait été attaqué. Il n'était donc pas difficile de restituer la forme et la hauteur sous dalle du monument. Grâce à l'accord de quelques cultivateurs de Lavaud et Montjourde que nous tenons à remercier ici, il fut possible de réunir les dalles nécessaires, transportées ensuite près du dolmen où elles furent mises en forme par Jean-Philippe Béguin, spécialiste en la matière, puis dressées à l'aide d'une grue. Chaque pierre nouvelle dans la construction de la chambre a été marquée par une pastille de laiton, scellée dans la

masse et estampillée de la date 2006. Conjointement à cette édification, un cairn circulaire fut construit, suivant les indications de la partie est du tumulus retrouvée, qui maintenait les piliers en place bloqués par l'épais dallage interne. Au-dessus des piliers cassés, dont nous avons conservé les bases (IV à l'ouest et V au nord), nous avons enlevé des murets de pierre sèche. Un espace a été laissé ouvert dans le haut de ce muret au-dessus du pilier V et la dalle de couverture afin de laisser pénétrer la lumière à l'intérieur de l'édifice. Les deux fragments de la dalle de couverture ont alors été posés sur la chambre funéraire.

Roger Joussaume



Le dolmen après restauration

LIMOGES

2, place Saint-Etienne

Dans le cadre du réaménagement complet de la place Saint-Etienne située au pied et au nord de la cathédrale de Limoges, et afin de mieux définir le projet dans sa partie orientale, deux espaces non bâtis appartenant à la Ville de Limoges, au numéro 2 (parcelles AO 71 et 72), ont fait l'objet d'une intervention de diagnostic. Six sondages mécaniques ont donc été effectués sur cette zone, pour permettre d'évaluer au plus tôt les besoins nécessaires à une éventuelle opération de fouille en amont des travaux. L'emprise de la présente intervention se situe immédiatement à l'est et au nord-est du baptistère du haut Moyen Age,

fouillé en 2005 et recouvert momentanément pour sa protection. Les six sondages d'expertise archéologiques réalisés permettent de compléter de façon cohérente les recherches menées dans la cour du Musée de l'Evêché en 2004 et sur le baptistère Saint-Jean en 2005. Cinq phases d'occupation distinctes ont pu être individualisées.

Phase 1 : période gallo-romaine : II^e - IV^e siècle : une première voie ?

La toute première occupation est matérialisée par un ou deux lits de petites pierres reposant directement

sur le paléosol. S'agit-il d'une première voie précoce ? Le cas échéant, son orientation reste impossible à définir à partir de simples sondages ponctuels. Le mobilier découvert permettrait de la dater au plus tôt du II^e siècle et plus vraisemblablement du III^e siècle de notre ère. Il pourrait également s'agir d'une cour cernant un bâtiment dont un mur et sa tranchée de récupération, ainsi qu'un niveau de sol ont été mis au jour dans le sondage 2B. On notera cependant que ce mur ne suit pas l'orientation du parcellaire romain connu plus à l'ouest. En revanche, le fossé St 102 semble davantage calqué sur ce parcellaire (bien que son orientation, observée au sein d'un seul sondage, reste à vérifier sur une plus grande longueur). Il pourrait d'ailleurs constituer le fossé latéral oriental de la voie primitive.

Phase 2 : Haut Moyen Age : V^e - VIII^e siècle : une nouvelle voie

Les vestiges précédents ont été recouverts de remblais supportant une nouvelle voie dont l'orientation diffère légèrement de la précédente. Elle est en partie pourvue de grandes dalles de granite de tailles différentes provenant de récupération de bâtiments démantelés (sondages 2B et 3). Elle fera l'objet de recharges successives (4 ou 5) composées de petites pierres jointives usées en surface.

Sa datation la rend contemporaine du baptistère qu'elle devait desservir. L'édifice ne s'aligne cependant ni sur le parcellaire antique précoce ni sur celui de la nouvelle voie. Ceci est-il dû à la volonté de l'orienter à l'est ? On peut imaginer que la voie n'était pourvue de grandes dalles qu'à l'approche du baptistère. De même orientation, le mur M 604 pourrait l'avoir limitée à l'ouest. Le cas échéant, et si le dallage constitue une bande médiane de la rue, celle-ci devait mesurer entre 19 et 20 m de large, ce qui concorde avec les dimensions connues à *Augustoritum*, pour le Haut Empire.

Le fossé St 104 pourrait également posséder la même orientation. En ce qui concerne le rempart du Bas-Empire attendu dans ce secteur, il n'a pas été retrouvé dans les sondages d'expertise. On peut cependant supposer qu'il pouvait longer à l'est la voie mise au jour ici. Si c'est le cas, le rempart du castrum peut être repoussé vers l'est et passer au niveau de la parcelle AO 75. Il pourrait peut-être être atteint en limite orientale de l'emprise concernée par cette intervention archéologique. Nous verrons cependant que l'emplacement de ce rempart présumé a pu laisser la place à un fossé aux alentours du X^e siècle.

Phase 3 : IX^e-X^e siècle : une aire d'ensilage

A partir du IX^e siècle, l'espace est occupé par des silos à grains, généralement assez riches en mobilier céramique. La voie de la phase précédente est abandonnée et le terrain surélevé par apport de remblais. Certains silos percent le dallage, d'autres les bas-côtés de la voie. Ils fonctionnent avec des niveaux d'occupation qui ont été mis en évidence dans les différents sondages. Ces silos témoignent de l'absence de constructions à cette époque dans cette zone.

Phase 4 : XI^e-XIV^e siècle : un fossé défensif ?

C'est vraisemblablement au cours de cette phase, ou bien juste après, qu'un vaste fossé est creusé et cerne la partie sommitale du Puy Saint-Etienne (en reprenant partiellement ou intégralement le tracé du

rempart du Bas-Empire ?). C'est probablement dans le comblement de ce fossé profond de plus de 3 m (par rapport au sol actuel) qu'ont été creusés le sondage d'expertise 2B et celui réalisé par Jean-Pierre Loustaud dans les années 80.

L'occupation de la fin du Moyen Age est difficile à cerner. Seules quelques structures ponctuelles semblent représenter cette période. Il s'agit tout d'abord d'une fosse dégagée dans le sondage 5, qui a livré un abondant mobilier céramique du XIII^e ou du début du XIV^e siècle. Toujours dans ce même sondage, les structures St 502 et 503 dégagées au fond d'une vaste excavation superficielle (St 505, profonde de seulement 1,40 m) ont livré un mobilier céramique attribuable à une période comprise entre le XIII^e et le XV^e siècle.

La vision trop exiguë des grandes structures St 502, 503 et 505 au sein du sondage 5 rend la compréhension ardue. On pourrait supposer que l'on se trouve ici au niveau du fossé médiéval, mais il serait dans ce cas-là moins profond que dans le sondage 2B. Ne peut-on dès lors penser à une sorte de plate-forme, moins profonde au niveau de St 505, traversant le fossé et au niveau des structures St 501 et St 503, des structures destinées à supporter un ponton de bois. Ceci ressemblerait dès lors à ce qui a été mis au jour en 2004 le long de la rue de la Cathédrale. Le mobilier découvert correspondrait à l'abandon de ce fossé, au plus tôt dans le courant du XIII^e siècle. On sait en effet que c'est à cette période que l'enceinte cernant la Cité va être agrandie.

Dans le sondage 1, on a pu observer l'aménagement d'un espace excavé peu profondément dans les niveaux antérieurs, et pourvu d'un sol d'arène rapportée associé à un petit foyer (St 103) construit à l'aide de fragments de tuiles. Le niveau de destruction associé à cette occupation s'est révélé très riche en mobilier ; la céramique apporte une datation du XIII^e et du XIV^e siècles, voire du XV^e siècle.

Phase 5 : XV^e - XIX^e siècle : les maisons canoniales

Il semble que les bâtiments qui constituent la "Maison de Foucaud" aient à l'origine été des maisons canoniales. Ces dernières semblent avoir été bâties à partir du XV^e siècle et détruites en 1853. Elles ont alors laissé place à deux nouveaux bâtiments (visibles sur le cadastre récent) qui ont été détruits depuis peu. Plusieurs maçonneries mises au jour dans les sondages peuvent être rattachées à ces divers édifices bien qu'ils n'apparaissent pas tous sur les plans anciens.

Comme on peut le constater, ce diagnostic a permis de mieux replacer le baptistère dans son contexte et de mieux comprendre l'évolution du quartier de la Cité. On se rend compte en effet que les phases d'occupation identifiées lors de cette intervention sont très similaires à celles déduites de la fouille menée dans la cour du Musée municipal de l'Evêché, de l'autre côté de la Cathédrale. Une fouille extensive de la surface sondée paraît nécessaire pour vérifier les diverses hypothèses et interprétations.

Christophe Maniquet

LIMOGES

Rue du Maupas

La volonté de construire un nouvel immeuble d'habitation à l'emplacement de deux espaces non bâtis appartenant à la Ville de Limoges, aux numéros 4 à 8 de la rue du Maupas (parcelles EN 117, 119, 195), a donné lieu à une intervention de reconnaissance archéologique préalable. Sept sondages archéologiques ont donc été effectués sur l'emprise du projet, pour permettre d'évaluer au plus tôt la nature des vestiges éventuels.

Le projet de construction était bien défini au moment de l'intervention archéologique. Les parcelles concernées étaient composées en fait de deux terrains contigus. Le terrain au nord, de forme trapézoïdale, en herbe, était à 1,20 m en contre-haut du terrain situé au sud, de forme rectangulaire, qui, lui, était goudronné et servait de parking de surface. Un immeuble d'habitation sera implanté à cet emplacement. Il sera composé de deux corps de bâtiment, l'un donnant à l'ouest sur la rue du Maupas, l'autre au sud sur la future allée Yves Montand le séparant du CNASEA.

La zone d'intervention se situe hors des deux pôles urbains médiévaux, au nord de la Cité intégrant le palais épiscopal primitif, et à l'est du Château, à équidistance des deux, vraisemblablement près d'un itinéraire (qui menait à la Cité et permettait d'y pénétrer par le nord) installé sur l'interfluve entre le ruisseau d'Enjoumar à l'ouest et le ruisseau d'Aigueperse à l'est.

Trois opérations de fouille archéologique ont porté sur le quartier du Maupas en 1995, 2000 et 2001. Elles ont permis de mieux comprendre l'évolution de ce secteur au cours de temps. La fouille de 1995, bien que d'emprise réduite (500 m²), s'est révélée beaucoup plus riche en vestiges, médiévaux en particulier, que les deux suivantes. La première grande période attestée est le haut Moyen Age matérialisé par une quarantaine de structures, dont au moins 15 silos, des trous de piquets, et un puits. Le secteur semble peu densément occupé par la suite, durant le bas Moyen Age. En 2000, la première occupation reconnue se matérialise par de vastes creusements dans le substrat interprétés comme des carrières d'extraction. La deuxième phase se concrétise par un chemin orienté nord-sud inconnu sur les plans anciens du secteur. Au sud de cet axe, creusée dans une remontée du substrat, une batterie de silos (?), ainsi que deux autres zones composées de structures analogues, au centre et au nord-est du chantier. Le mobilier archéologique permet de proposer une fourchette chronologique entre le IX^e et le XI^e siècle, confirmée par une datation au carbone 14. L'opération de 2001 concernait l'emprise du siège administratif du CNASEA. Le décapage

a mis en évidence un arasement très important des structures et une absence totale de niveaux de circulation. L'occupation s'étale depuis le V^e siècle jusqu'au XIX^e siècle, avec des structures excavées (carrières, fosses, silos (?), fossés) pour les périodes datées de la fin de l'Antiquité et de l'époque médiévale, voire moderne, et des fondations de bâtis très arasés pour les périodes moderne et contemporaine. On notera la présence d'un ensemble sépulcral de treize sépultures, hors de toute zone funéraire connue et attestée. Un four de porcelaine a également été mis au jour.

Le choix a été fait de pratiquer sept sondages sur l'ensemble de la zone d'intervention (parcelles EN 117, 119 et 195). Etant donné la superposition de plusieurs épais remblais de diverses périodes dans cette zone, tous ces sondages ont dû être creusés très profondément pour atteindre le substrat, entre 3,40 m et 4,20 m. Au total, sur les 954 m² à sonder, 3 maçonneries et 1 structure de brique ont pu être mises en évidence, appartenant vraisemblablement aux périodes moderne et/ou contemporaine. Les sept sondages réalisés n'ont laissé apparaître que des aménagements contemporains en surface accompagnés d'un remblai épais de 0,60 à 1 m riche en déchets de porcelainier observé sur toute l'emprise. Ce remblai semblait reposer ponctuellement sur des niveaux de circulation rubéfiés qui pourraient avoir fonctionné avec un atelier de porcelainier. La grande usine Tharaud se trouvait à peu de distance vers l'est. Les déchets importants de cette industrie ont pu, comme en de nombreux endroits à Limoges, être épandus sur les terrains environnants afin de les niveler. Ceci permettait sans doute le recyclage de ces rebuts. La période d'épandage de cette couche reste difficile à déterminer. Correspond-elle à l'abandon de l'usine elle-même, après 1851 ? Ceci paraît peu vraisemblable car les maçonneries des bâtiments visibles sur le plan Grignard semblent postérieures à la couche de remblai. L'espace de fabrication de porcelaine s'est peut-être déplacé vers l'est avant 1851. On notera cependant qu'aucun four n'a été découvert sur la zone de diagnostic mais la présence de niveaux de cendre ou de circulation fortement rubéfiés pourrait indiquer leur présence entre les sondages archéologiques. Seul un décapage de l'ensemble de l'emprise sur 1 m de profondeur permettrait de mieux étudier cette activité porcelainière.

Les trois maçonneries mises au jour semblent dater de la période contemporaine. Les plans de 1785 et 1680 montrent en effet une parcelle vierge de constructions. Il est difficile cependant en l'état actuel des découvertes, de savoir à quels types de construc-

tions ces murs appartenait. Seul le mur mis au jour dans le sondage 5 témoigne de l'existence de bâtiments sur caves le long de la rue du Maupas, détruits récemment.

Les périodes médiévale et antique ne sont représentées par aucune structure. Seuls des remblais ou niveaux pourraient être rattachés à ces périodes. Cependant, ces derniers, quasiment stériles en mobilier, sont demeurés indatables. Seuls des fragments usés de tuiles de tradition gallo-romaine sont issus des niveaux inférieurs des sondages 1, 2, 3, 5 et 6. Ils ont été découverts soit à la base de la couche de "terre noire", soit dans le niveau situé sous celle-ci et reposant sur le substrat. Ce dernier niveau mêlant sédiment brun et arène paraissait ponctuellement déposé ou remanié par l'eau, en particulier dans les sondages 2 et 5 les plus au sud-ouest.

Nous avons vu que le substrat a été atteint sur l'ensemble de la parcelle à une profondeur comprise entre 3,40 m et 4,20 m. Ceci a permis de percevoir la topographie du substrat en l'associant aux données recueillies sur l'opération de fouille de 2001. On s'aperçoit que la surface du substrat ne suit pas la pente homogène vers le sud du terrain actuel. Vers l'est, le pendage est compensé aujourd'hui par l'aménagement de terrasses. Une dépression linéaire du substrat, large de plus de 15 m et profonde de 1 à 2 m, semble prendre une orientation est-ouest et s'élever vers l'est. Son fond possède un pendage vers l'est. Cette dépression avait déjà été repérée lors de l'intervention de 2001 et l'extrémité d'une mare ou d'un étang avait été identifiée à l'ouest de la fouille de 2000. Ces dépressions pourraient n'en former qu'une seule. Cette énorme structure est-elle naturelle ou anthropique ? La seconde hypothèse paraît la plus vraisemblable. Cependant, difficile d'y voir une structure défensive. On remarquera que la zone d'ensilage

fouillée en 1995 se tient sur la partie sommitale du substrat au sud-ouest de cette dépression et ne s'étend vraisemblablement pas au-delà vers l'est. Or, Patrick Massan n'indique pas que les silos sont recoupés par la dépression. On peut donc imaginer qu'au moment du creusement des silos, cette dépression existe déjà, ce que confirmerait la présence de tessons de tuiles gallo-romaines. Elle a donc pu être creusée soit pendant l'Antiquité, en bordure de la ville antique pour extraire l'arène nécessaire aux sols de terre battue ou à la fabrication du mortier. On peut également remarquer que cette dépression semble se développer vers l'ouest, de l'autre côté de la rue du Maupas et au nord de la rue des Tanneries, parallèlement à cette dernière. Or, les ateliers de tannerie, généralement rejetés en dehors des centres urbains, ont besoin d'eau courante à proximité immédiate. Cette eau est nécessaire en particulier pour le rinçage des peaux. Or, les tanneries, dont la trace est conservée dans le nom de la ruelle, sont situées entre le ruisseau d'Enjoumar et d'Aigueperse, mais pas le long de ces cours d'eau. On pourrait dès lors imaginer qu'une sorte de dérivation a été creusée depuis le ruisseau d'Enjoumar pour conduire l'eau dans ce secteur. Cette eau se déversait peut-être ensuite dans l'étang repéré en 2000. Si cette hypothèse devait être retenue, un trop-plein devait exister au niveau de cet étang.

On constate ainsi que bien que cette intervention reste limitée dans l'espace, elle apporte des hypothèses quant à l'occupation de ce quartier et complète les informations des fouilles menées depuis 1995. Les hypothèses proposées ici demandent bien sûr à être vérifiées par d'autres interventions archéologiques, en particulier à proximité de la rue des Tanneries.

Christophe Maniquet

LIMOGES

Crypte Saint-Martial

Moyen Age

La crypte archéologique de la place de la République abrite les vestiges d'une partie de l'ancienne abbaye Saint-Martial. Ces vestiges (sépulcre de saint Martial, Saint-Pierre-du-Sépulcre et la chapelle Saint-Benoît) sont le résultat de plusieurs campagnes de fouilles menées de 1960 à 1974 dans des conditions très diverses. Plus de 40 ans après la découverte du sépulcre et des édifices attenants, il est apparu opportun à la Direction Régionale des Affaires Culturelles (Service Régional de l'Archéologie) de procéder à une relecture archéologique et stratigraphique de l'ensemble des données disponibles.

La première tranche de travaux, menée en 2006, a consisté en la réalisation d'un nouveau plan masse

des vestiges de la crypte et en un inventaire des documents et archives des anciennes campagnes de fouilles réalisées de 1960 à 1974. Durant cette période, une quantité importante de documents a en effet été générée pour l'enregistrement des données issues de la fouille. Cette documentation est cependant inégale selon les campagnes de fouilles : en 1960, l'enregistrement des données se fait essentiellement sous la forme de longues descriptions, de quelques croquis et de photographies. A partir de 1963, et surtout en 1966 et 1967, le système d'enregistrement évolue, en intégrant une numérotation des structures (murs, sépultures), et en mettant en place un carroyage pour localiser les différents éléments

observés. Enfin, à partir de 1972, avec la reprise en main du chantier par la Direction des Antiquités Historiques du Limousin, on assiste à la mise en place d'un véritable système d'enregistrement stratigraphique.

Le travail d'inventaire a permis de reconnaître plus d'un millier de documents (1028), parmi lesquels on trouve 905 documents distincts. On trouve une grande part de photographies, mais également des plans, des cahiers de fouille ou des fiches d'enregistrement. Les

collections sont soit des collections publiques (Service Régional de l'Archéologie, Archives municipales de Limoges, Musée municipal de l'Évêché), soit des collections privées (essentiellement d'anciens fouilleurs).

La documentation recueillie et le plan archéologique n'apportent certes aucun élément réellement nouveau sur l'interprétation des vestiges, mais il s'agissait cependant là d'une étape indispensable à la reprise des études de ce site majeur.

Julien Denis



Fouilles de la crypte de Saint-Martial de Limoges. Vue générale de la fouille en décembre 1961 (cl. M. Neyens)

Antiquité

LIMOGES

Villa de Brachaud

De 1974 à 1986, les vestiges gallo-romains de la villa de Brachaud ont fait l'objet d'une fouille programmée qui a abouti au dégagement complet de l'aile thermique, d'une superficie de 500 m² -aujourd'hui présentée au public- et d'une partie du corps de bâtiment réservé à l'habitation. L'effondrement d'un puits avait alors révélé l'existence d'un aqueduc, à une quinzaine de mètres de la façade ouest de la villa, qui pouvait peut-être constituer l'alimentation en eau des bains. Il n'avait, à l'époque, pas pu être exploré, en raison de la densité des arbres.

La tempête de 1999 ayant très clairsemé le bois, des sondages ont pu être pratiqués en novembre 2006 pour tenter de retrouver le tracé de cet aqueduc et vérifier s'il avait un lien avec les thermes.

Dix sondages ont été réalisés en tenant compte des arbres subsistants. L'aqueduc a été intercepté dans 5 d'entre eux, à une profondeur moyenne de 3,80 m. Il est creusé à 12 m de la façade ouest de la villa et son tracé est sensiblement parallèle à elle. Il a une forme ovoïde et sa hauteur est de 1,70 m pour une largeur de 0,50 m. A l'exception du premier sondage, il est

apparu partout entièrement comblé de sédiments argileux de couleur gris-noir où l'eau sourdait en permanence. Dans ce premier sondage, il présentait des traces de consolidations liées à la très grande friabilité de l'altérite de gneiss arénisé. Deux piédroits en pierres sèches soutenaient deux pièces de bois horizontales étayant la voûte. L'étroitesse du passage subsistant condamnait toute circulation dans l'aqueduc après ces travaux de consolidation. Les possibilités limitées des sondages en bordure du replat, en raison des arbres, n'ont pas permis de retrouver un éventuel raccord en direction des bains.

Les sondages 7 et 8 ont démontré que l'aqueduc ne se poursuivait pas dans le talweg sud, mais cependant qu'il était prolongé par un fossé en V profond de

2,60 m, où des sédiments sableux indiquaient une circulation d'eau en direction de l'Aurence.

Les sondages complémentaires au nord des vestiges ont permis de circonscire le développement septentrional de la villa qui se composerait d'un seul corps de bâtiment rectiligne de près de 150 m de longueur.

L'alimentation en eau des bains de la villa n'est toujours pas résolue, mais il est cependant probable que l'aqueduc découvert en était la pièce maîtresse et qu'il acheminait les eaux d'une source abondante et toujours active. Il manque la galerie souterraine de raccord permettant l'acheminement de l'eau jusqu'aux abords de l'aile thermale.

Jean-Pierre Loustaud

MAGNAC-LAVAL

Les Tourettes

Antiquité

Le projet de lotissement présenté par la mairie de Magnac-Laval se situe dans une zone où a été partiellement explorée, au XIX^e siècle, une structure gallo-romaine identifiée à une *villa*. C'est la raison pour laquelle une intervention archéologique préalable a été préconisée par le Service Régional de l'Archéologie et a été menée du 6 au 10 juillet 2006.

L'emprise du projet est cernée par l'avenue Victor Hugo à l'est, la rue Alexandre-Vialatte au sud, la rue de la Croix-Billard à l'ouest et le chemin des Tourettes au nord. Le terrain est occupé par une prairie relativement plane (légèrement inclinée vers le sud-est), sur laquelle les haies parcellaires ont disparu, hormis au sud-ouest, autour de la parcelle E 1880 exclue du projet. Le long de l'avenue Victor-Hugo, une autre parcelle (E 111), toute en longueur, occupée par une maison et son jardin, ne faisait pas non plus partie du projet.

La période antique est matérialisée par de nombreuses découvertes sur la commune témoignant d'une occupation conséquente. On signalera en particulier une *villa* au lieu-dit "Les Tourettes", au nord du bourg, fouillée en 1876 pour en exploiter la pierre. L'abbé Rougerie en a relevé un plan partiel et mentionne un béton de dallage et une grande quantité de tuiles plates. Il est très probable que Magnac-Laval ait constitué à l'époque gallo-romaine une agglomération secondaire de type *vicus* au croisement d'axes routiers importants, avec des activités artisanales liées à la fabrication de tuiles ou à la métallurgie. Ce *vicus* semble entouré de plusieurs exploitations agricoles importantes (*villae*). D'après l'abbé Rougerie, il pourrait s'agir de l'antique *Augustomagus* située sur l'itinéraire d'Antonin.

Au haut Moyen Age, ce petit centre urbain sera l'emplacement choisi pour la construction d'un prieuré. Ce dernier est probablement à l'origine de la formation du bourg médiéval qui s'enferme dans un rempart et se dote d'un château. L'un comme l'autre ont été détruits.

17 sondages ont été réalisés sur l'emprise du projet. Ils représentent une superficie totale de 736 m², soit 5 % de la totalité (13 506 m²). Ces sondages, parallèles et longs en moyenne de 20 m à 25 m, ont été creusés dans le sens est-ouest et en quinconce. Au total, 46 structures ont été enregistrées dans 10 sondages et toutes ont livré du mobilier archéologique (fragments de tuiles ou tessons de céramique). Deux zones d'occupation antique ont été mises au jour, respectivement au nord et au sud-est de la zone à diagnostiquer. Elles rassemblent d'assez nombreuses structures en creux et appartiennent à la période gallo-romaine. La zone au sud-est, le long de la rue Alexandre-Vialatte, regroupe des structures en creux associées à quelques scories et à quelques tessons de céramique datables du II^e siècle de notre ère. Malheureusement cette occupation semble se développer principalement, hors emprise, vers le sud. La nature des structures, leur forme et leur remplissage ne renseignent pas sur l'activité menée ici si ce n'est, éventuellement, l'extraction d'arène. Plusieurs fosses pourraient cependant s'apparenter à de gros trous de poteaux dont l'organisation n'a pas été perçue faute de temps.

L'autre zone d'occupation se concentre dans la partie nord de la zone à sonder, le long du chemin des Tourettes. Elle est là encore représentée par des structures en creux mais également par une vaste excavation dans le substrat dont la fonction n'a pas été définie. Cette excavation semble être creusée et abandonnée à l'époque gallo-romaine et comblée par un remblai riche en matériaux de construction et en tessons de céramique. La fonction de cette excavation n'a pas été clairement établie lors de ce diagnostic. L'hypothèse d'un atelier artisanal semble cependant la plus probable.

Dans un premier temps, le substrat paraît percé de nombreuses fosses circulaires de 1 m à 2,50 m de diamètre. Là encore, la raison d'être de ces creuse-

ments n'a pas été établie. S'agit-il d'extraction d'arène ? Ceci est possible, mais pourquoi dans ce cas les creusements sont-ils si réguliers ? C'est visiblement postérieurement au comblement de ces fosses à l'aide de sédiment intégrant de l'arène remaniée peu riche en mobilier que la vaste excavation semble être ouverte dans le terrain géologique, entaillant dans le même temps la partie supérieure des fosses circulaires. Les limites de cette excavation n'ont pu être observées par manque de temps. Ses dimensions pourraient néanmoins dépasser 12 m sur 8 m. Au fond de cette excavation, deux niveaux de circulation successifs à base d'arène rapportée et damée ont été aménagés supportant chacun un niveau d'occupation rubéfié ou charbonneux. Les parois de cette excavation étaient-elles simplement taillées dans l'arène ou bien doublées de murets qui auraient été récupérés ? A l'extrémité sud du sondage 5, plusieurs blocs de "terre cuite" s'apparentaient à de l'adobe. Au final, cette excavation sera abandonnée puis remblayée à l'aide de matériaux de construction issus de la destruction de bâtiments en pierre comme en témoignent les nombreuses pierres rubéfiées qui en proviennent, accompagnées de nombreux fragments de tuiles et tessons de céramique. En ce qui concerne la datation, elle est difficile à établir. Le mobilier issu du remblai supérieur apporte une datation comprise entre la fin du I^{er} siècle et le III^e siècle de notre ère. Or, comme ce remblai semble être rapporté, il ne permet que d'apporter un *terminus post-quem* quant au comblement de l'excavation, dans le courant du III^e siècle, tout en signalant la présence d'occupations de la fin du I^{er} siècle et du II^e siècle à proximité.

Pour ce qui est de l'activité pratiquée ici à l'époque gallo-romaine, plusieurs hypothèses peuvent être proposées. Tout d'abord la présence de fragments de tuiles abondants dans tous les sondages pourrait laisser imaginer un atelier proche tourné vers la fabrication des tuiles comme pourrait en témoigner un raté découvert dans le sondage 3. On rappellera la pré-

sence d'un lieu-dit "La Tuilerie" au nord, indiquant soit la présence de tuiles dans le terrain, soit celle d'une activité tuilière peu ancienne sur la commune.

On rappellera la découverte dans plusieurs des sondages de scories s'apparentant à la réduction de minerai de fer. Or, aucun four ou bas fourneau, ni aucune zone de rubéfaction intense n'a été mise en évidence. Ces scories sont en général associées à du mobilier céramique plutôt précoce (à pâte grossière modelée de tradition protohistorique). Des lieux-dits au nord-est du bourg sont aujourd'hui dénommés "les Grandes Forges" et "les Petites Forges", sans qu'il soit possible d'établir un lien quelconque avec nos découvertes. On s'orienterait donc vraisemblablement vers un lieu d'activité artisanale.

Dans le cadre d'une recherche archéologique approfondie sur cette zone, il paraît important d'étendre la zone de fouille afin d'avoir une bonne compréhension de l'organisation des diverses structures et de comprendre la fonction des fossés mis au jour dans les tranchées d'expertises et de voir s'ils ont un lien direct avec l'excavation du sondage 5 ou bien s'ils cernent la zone d'occupation artisanale... Un décapage mécanique sur une profondeur de 0,60 à 0,70 m sera nécessaire afin de retirer la terre végétale et le niveau intermédiaire riche en fragment de tuiles et de se poser à la surface du substrat. Cela fera apparaître les structures qui le percent ainsi que les limites de la vaste excavation du sondage 5. Le niveau riche en mobilier qui comble la partie supérieure de l'excavation pourra alors être étudié plus minutieusement, avant d'atteindre, en dessous, les niveaux d'occupation, puis, encore plus bas, les fosses circulaires. Ceci permettra de mieux cerner les datations des différentes phases d'occupation et d'abandon.

Christophe Maniquet

La création de la déviation au nord et en limite de l'agglomération de Bellac a motivé un important décapage d'environ 3 ha et une fouille sur un site d'habitat du V^e siècle avant notre ère. Implanté au nord, sur le sommet du versant de la vallée de la Gartempe, le site des Epanours est caractérisé par un réseau de fossés perpendiculaires, à profil en V ou en U.

L'un d'entre eux (fossé 1), peu profond et rectiligne, a été reconnu sur plus de 280 m de long. Il présente quatre interruptions ménageant des passages ou des entrées. L'étude des différents relevés stratigraphiques et la fouille de cette structure excavée linéaire

permettent d'interpréter cette tranchée comme fondation de palissade. De part et d'autre de cette longue tranchée de fondation, qui coupe l'emprise en diagonale, et qui délimite l'espace d'un vaste établissement rural, 38 structures fossoyées (fosses et trous de poteaux) ont été reconnues.

Plusieurs zones spécialisées (silos, structure de combustion à vocation artisanale (four), et fosse de stockage d'argile), sont réparties dans les environs immédiats d'un bâtiment sur poteaux de bois (grange ?), de 9,50 m de long sur 5,50 m de large, disposé dans la partie centrale de la fouille et à proxi-

mité du fossé 1. Deux grandes fosses-silos ont également livré un important lot céramique attribuable à la LT A ancienne (480-430 av. J.-C.). Il se caractérise par de la vaisselle non tournée de tradition hallstatische (céramique d'usage courant) et par la présence de formes céramiques nouvelles de la Tène ancienne.

Bien que l'extension totale du site ne soit pas connue, la nature de l'occupation s'apparente aux habitats ruraux ouverts de la période gauloise déjà connus en

Centre-Ouest. Les découvertes récentes d'établissements ruraux isolés, enclos de palissades ou par des fossés, en Limousin, sont de nature à faire évoluer nos connaissances sur l'organisation et la structuration des terroirs à l'Age du Fer. Ici, comme dans le milieu nord-alpin ou dans le Sud-Ouest de la France, les établissements de type ferme indigène constituent le mode d'habitat le plus caractéristique de l'Age du Fer.

Jean-Michel Beausoleil

SAINT-BRICE-SUR-VIENNE

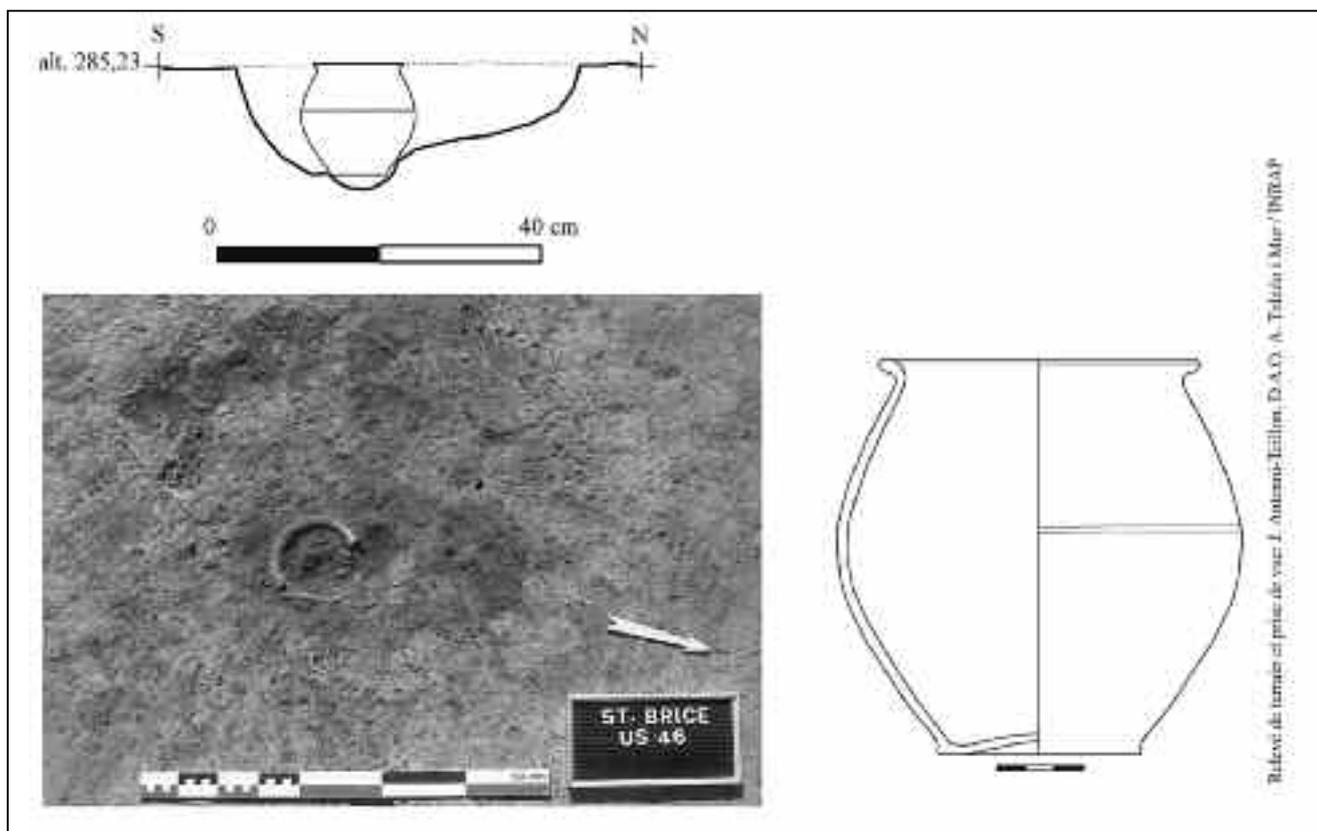
Forêt de la Malaise

Antiquité

L'opération archéologique mise en place fin août 2006 sur la déviation et aménagement en 2 x 2 voies de la R.N.141, entre Les Séguines et La Barre, a permis d'exhumer une incinération d'époque gallo-romaine. En effet, un vase, en céramique tournée fine, avait été déposé dans une petite fosse dont les dimensions dépassaient de peu les siennes. Il contenait 48 g de débris d'os brûlés, a priori humains. Par comparaison,

le vase peut être daté du I^{er} siècle de notre ère. La situation de cette incinération est à mettre en rapport avec la voie antique dont le tracé entre Saint-Junien et Limoges passe un peu plus au nord de la découverte, à la limite communale entre Saint-Brice et Oradour-sur-Glane.

Assumpció Toledo i Mur



Depuis le siècle dernier, divers auteurs ont décrit la petite enceinte gauloise de Saint-Gence située à l'ouest du bourg et ont mentionné régulièrement la découverte d'amphores italiques et de céramiques gauloises. En 1998 et 1999, la fouille au lieu-dit *le Pâtureau* a permis de reconnaître la partie occidentale d'une agglomération gauloise située entre l'enceinte et le bourg. De 2000 à 2002, l'exploration de la parcelle située à l'est du cimetière a mis en évidence la limite est de l'agglomération gauloise. Elle a également attesté la présence de constructions gallo-romaines sur la parcelle. La fouille a aussi révélé plusieurs batteries de silos du haut Moyen Âge avec une occupation qui s'est poursuivie jusqu'au XVI^e ou XVII^e s. (voir bilans scientifiques du S.R.A. Limousin des années 1998 à 2002). Depuis 2003, la fouille se poursuit dans la parcelle de la Gagnerie, à l'ouest du cimetière.

Les trous de poteaux

Les grands trous de poteaux bien structurés qui conservent souvent le négatif du poteau appartiennent à des structures laténiennes. Souvent, ils ne sont pas antérieurs à la période augustéenne. En plus de ces structures parfaitement identifiables, de petits creusements mal caractérisés, de petites ou moyennes dimensions, sont également à considérer comme des trous de poteaux. Certains, souvent recoupés par divers creusements, datent de phases anciennes. D'autres, qui recoupent généralement d'autres structures, sont indiscutablement plus récents. Beaucoup d'entre eux ne possèdent aucun objet pour les dater, si ce n'est de menus tessons résiduels non tournés. Quelques-uns incluent des fragments de *tegulæ*, de la céramique romaine ou même une monnaie de Nerva, ce qui date leur obturation, au plus tôt de la période romaine.



Trous de poteaux aux angles du puits 489

Les puits

Comme sur le site du Pâtureau, le nombre de puits est important : 19 actuellement identifiés à la Gagnerie. Treize ont été fouillés intégralement cette année. Certains, commencés les années précédentes, ont pu être vidés en totalité. La datation des comblements a permis de voir que les puits se répartissent sur une longue période et n'ont pas tous fonctionné simultanément. Le comblement des trois plus anciens peut se situer vers la fin du II^e s. av. J.-C. Trois autres sont comblés plus tardivement, quelques années avant la conquête, peut-être lors de la première phase d'abandon de l'agglomération. Le mobilier inclut des amphores Dr. I A tardives et de rares lèvres qui appartiennent plutôt à des formes Dr. I B. Quatre puits (141, 481, 489 et 973) incluent du mobilier augustéen en quantité sans aucun élément plus récent. Leur comblement peut coïncider avec l'abandon de l'agglomération.

Les deux derniers datent de l'époque romaine. L'un a probablement fonctionné durant le Haut-Empire puis a été comblé dans le courant du III^e siècle. L'autre a été creusé après le comblement du précédent et son comblement n'est pas intervenu avant le milieu du IV^e s. Ces observations permettent une approche typo-chronologique de ces structures. L'ouverture des plus anciens, de plan carré, possède des dimensions de l'ordre du mètre, sans évasement des parois vers le haut. On ne dispose d'aucune indication sur la margelle qui pouvait être en matériaux périssables.

Plus tard, certains puits possèdent un sommet en entonnoir. La partie évasée peut mesurer 3 m de diamètre à l'ouverture sur une profondeur supérieure à 1 m. mais qui peut atteindre le double. Un coffrage en bois, probablement prolongé par la margelle, retient la terre utilisée pour combler la partie évasée. Cette technique se retrouve à l'époque augustéenne. Dans le puits 141 par exemple, le cuvelage repose sur un cadre horizontal de poutres encastées dans la paroi à 1,60 m de profondeur. D'autres fois, seul un décaissement aux parois verticales, peu profond et à fond plat, permet d'asseoir la margelle. Elle est parfois en bois, maintenue par des poteaux d'angle ou en pierres.

Le puits du haut Empire possède également un plan carré avec une partie supérieure en entonnoir. La fouille n'a fourni aucune information sur le coffrage et la margelle. Le puits du Bas-Empire, de plan circulaire, était bâti sur la plus grande partie de sa hauteur avec des pierres plates incluant des moellons de petit appareil récupérés sur le site. Ce nombre élevé pourrait laisser croire qu'ils avaient une autre utilisation que l'approvisionnement en eau mais la fouille montre que les puits fouillés au Pâtureau comme ceux fouillés intégralement à la Gagnerie ne semblent pas avoir eu d'autre usage.

Les fosses

La fouille de nombreuses fosses permet de distinguer deux grandes catégories : de grandes fosses aux parois généralement verticales et des fosses aux dimensions plus modestes. Beaucoup de grandes fosses ne contenaient pas ou peu de mobilier à l'exception de l'une d'elle qui a livré une quinzaine d'amphores plus ou moins complètes ainsi que de nombreuses lèvres. Ce dépôt ressemble à celui de la grande fosse fouillée l'an dernier qui en renfermait une quarantaine dont certaines étaient intactes. Le comblement de ces deux fosses date du dernier quart du II^e s. av. J.-C. Une autre fosse située en limite sud de l'agglomération diffère de toutes celles étudiées jusqu'à présent, à la fois par sa forme et par son comblement. Presque carrée (long. 472 cm ; larg. 440 cm) et peu profonde, elle possède une partie centrale surélevée. Le mobilier recueilli, amphores et gobelets, semble lié au banquet, les gobelets, de grande contenance, étant destinés à un usage collectif.

La voirie

Un nouveau sondage ouvert sur la voie nord-sud confirme l'organisation et la chronologie observées les années précédentes. Deux fossés bordaient la chaussée encaissée, large de 5 m. Peu de temps avant son abandon, elle avait fait l'objet d'une recharge de grosses pierres directement déposées sur la chape initiale constituée de petites pierres. Cette année, deux éléments appartenant à la voirie secondaire sont apparus, l'un à l'est de la voie principale, l'autre à l'ouest. Le premier, large seulement de 2,50 m, n'est pas perpendiculaire à la route. Son orientation ne correspond pas aux axes des principales structures. Il n'apparaît que sur 8 m au point de raccordement car, à cet endroit, la chaussée est légèrement encaissée pour rattraper le niveau de circulation de la voie principale. Un aménagement en bois permettait de franchir le fossé est de la voie nord-sud. L'autre, à l'ouest, correspond mieux à une voie. Il est parfaitement perpendiculaire à la route nord-sud, bordé de fossés et d'une largeur de 4 à 5 m mais, pour l'instant, il est impossible d'affirmer qu'il communiquait avec la voie principale.

L'organisation spatiale

La surface actuellement fouillée révèle une structuration de l'espace qui s'exprime par la présence de groupements de structures (îlots) et une orientation privilégiée des structures. Deux îlots se dessinent, l'un au nord, l'autre au sud de la fouille, séparés par une bande de 7 à 8 m, vierge de structures.

Dans chaque îlot, l'orientation des structures change en fonction des époques. Les lignes directrices s'observent sur les structures allongées, souvent de grandes fosses, et sur les côtés des puits quadrangulaires. Durant les phases anciennes, chaque îlot possédait son orientation distincte. En revanche, après la Conquête, toutes les structures s'organisent en suivant les mêmes lignes directrices.

Le mobilier

Le mobilier recueilli cette année comprend plus de 60 000 tessons d'amphore et de céramique. Certains puits renfermaient des céramiques et des amphores complètes. Parmi les petits objets, une monnaie en electrum, parfaitement conservée, est à attribuer aux Lemovices. Bracelets et perles de verre, fragments de moules à alvéoles, fibules et bracelets en bronze se retrouvent toujours en faible quantité.

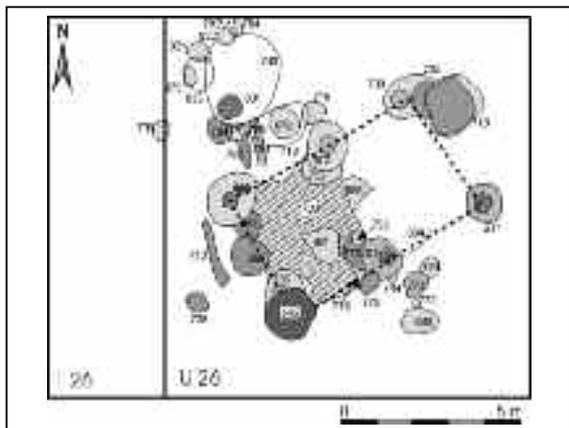
Les activités

De nombreux fragments de creusets mis au jour l'an dernier sur une surface réduite évoquaient un atelier de bronzier qui a été identifié cette année. Un sol d'occupation rectangulaire aux parois peu évasées avec un fond plat (long. : 360 cm ; larg. : 280 cm ; prof. : 15 cm) appartient à une structure du dernier quart du II^e s. av. J.-C. ainsi qu'un foyer, fouillé en 2005. Il est probable que cinq gros trous de poteaux délimitent un bâtiment dont l'atelier n'occuperait que la moitié de la superficie. Le sixième pouvait se situer à l'emplacement d'une fosse manifestement beaucoup plus récente. Après la découverte de nombreux moules à alvéoles au sud, les creusets confirment l'activité métallurgique de cette partie de l'agglomération.

La partie nord ouest du chantier comporte de nombreux fossés, tous orientés nord-ouest sud-est, qui



Monnaie lemovice en electrum



Atelier de bronzier

présentent une pente régulière vers le sud-est. Leur comblement évoque une utilisation d'eau et la présence de quelques débris de *tegulae* indique qu'ils ne sont pas antérieurs à la période romaine. De nombreux fragments de meules rotatives proviennent de deux puits. L'un d'eux contenait les fragments de 17 meules dont 11 *meta* et 6 *catillus*. Certaines présentent une forte usure, d'autres pas, mais leur point commun est d'avoir été systématiquement brisées. Les meules sont généralement taillées dans un grès souvent grossier et doivent avoir la même provenance. Des gisements sont connus en Charente, en limite des terrains granitiques. Quelques fragments en granite peuvent avoir une origine locale.

La chronologie

Les données relatives à la chronologie ont peu évolué cette année. Une fosse inclut de la céramique antérieure à la première moitié du II^e s. Quelques fosses qui peuvent dater du troisième quart du II^e s. av. J.-C. appartiennent également à la première phase d'occupation. Par la suite, d'autres fosses incluent de nombreuses céramiques datées de la fin du II^e ou du début du I^{er} s. av. J.-C. Cette phase paraît correspondre à une activité importante. Ensuite, quelques structures appartiennent à une troisième phase, antérieure à la Conquête. Cette période qui semble se terminer par la mise hors service de puits et de fosses permet d'envisager l'hypothèse d'un abandon temporaire du site, probablement intervenu avant la Conquête.

Toutefois une importante réoccupation du site est attestée à l'époque augustéenne : plusieurs puits recoupant nombre de structures et deux grandes fosses ont été creusés et la voie a été réalisée.

La fouille a également mis en évidence une occupation gallo-romaine, peut-être dès le II^e s., qui se poursuit au Bas-Empire. Des trous de poteaux appartiennent à des structures probablement postérieures à l'époque romaine mais toujours difficiles à dater.

Guy Lintz

Protohistoire

SAINT-GENCE

Le Patureau

Le diagnostic archéologique réalisé à Saint-Gence, dans le cadre du projet de construction d'immeuble à usage d'habitation "la résidence du Patureau" a permis la mise au jour de près de quatre vingt structures archéologiques principalement situées dans la partie haute de l'emprise du projet.

Les parcelles concernées se situent entre la petite enceinte fortifiée protohistorique du "camp de César" et la limite occidentale de l'agglomération laténienne de Saint-Gence, à proximité du passage supposé d'une voie antique majeure.

Il s'agit pour la plupart de fosses d'environ 0,82 m de diamètre et de petits fossés de moins d'un mètre de large. Le fait remarquable est que toutes ces struc-

tures présentent le même type de comblement, caractérisé par un sable brun, très charbonneux par endroits ainsi que de nombreux blocs de quartz et granit, dont certains ont subi le feu. A quatre reprises, deux fosses et deux fossés, des esquilles d'os brûlé ont été observées et prélevées, réparties sur l'ensemble du site. D'autres structures n'ont pu être identifiées, telles que des fosses quadrangulaires, bien qu'il ne me semble pas s'agir d'éléments d'habitat. Tous les indices mobiliers permettent une datation entre le II^e siècle av. J.-C. et la période augustéenne, soit la période principale d'occupation de l'agglomération antique de Saint-Gence.

Benoît Oliveau

Moyen Age

SAINT-JEAN-LIGOURE

Châluçet

La réalisation d'une ultime campagne de sondages, fin 2006, dans le cadre des recherches programmées sur ce site castral depuis 1999 était motivée par la nécessité d'obtenir quelques compléments d'informations archéologiques destinées à l'élaboration finale du projet architectural (A.c.m.h : Ph.Villeneuve) de

mise en valeur de cette partie du site. Il importait également, dans le même état d'esprit, d'achever la fouille de plusieurs zones jusqu'ici incomplètement explorées, du fait de la présence de plusieurs arbres.

Les sondages de 2006 ont permis de faire progresser de manière notable la connaissance de l'organisation



La zone occidentale : au premier plan, vestiges du bâtiment VII, demantelé au cours de l'occupation ; au second plan, le bâtiment à contreforts IV ; au fond, à gauche, l'enceinte nord (dernier état)

du site et plus particulièrement pour toute la zone située autour du bâtiment à contreforts IV qui structure la partie nord de l'assiette du castrum jusqu'à l'enceinte nord.

Dans la partie sud-est de cette zone, la fouille a permis de retrouver plusieurs segments de murs appartenant à des états précoces de l'aménagement du site. Le mur 107 paraît correspondre à la limite initiale de la cour entourant le bâtiment IV : son orientation parallèle à celle du bâtiment IV s'inscrit dans la trame orthonormée des autres constructions entourant le bâtiment : Bât VI, VII et murs situés au sud. L'ensemble définit l'emprise initiale de la zone d'habitat centrée sur la maison-tour IV ; on peut considérer ici que l'on a désormais l'emprise de «l'ostal» originel. La mise en évidence d'une telle organisation de la maison médiévale constitue ici une information inédite pour la région limousine. Le mur 108 et l'aménagement situé sous l'Op.14 relèvent vraisemblablement d'une construction antérieure. Leur orientation particulière, comparable à aucune autre, et leur faible degré de conservation empêchent de les identifier précisément.

Toujours dans le même secteur, les travaux de 2006 ont permis de dégager sur plus de 10 m de longueur un nouveau mur (mr.40) associé au massif de la porte Op.14. Sa position indique clairement qu'il prend la suite de Mr.107, ce dernier étant démantelé. Ce nouveau mur matérialise le tracé et la limite du nouvel enclos enserrant le bâtiment IV, son orientation n'est d'ailleurs plus conforme à celle des autres murs du secteur. Cette création s'explique par le creusement de la cave 2 et l'aménagement de son accès (Op.19) dans une zone initialement dévolue à la circulation :

ces nouvelles constructions ont donc provoqué le déplacement vers l'est de la limite de l'enclos afin de ménager un espace suffisamment large pour la circulation le long du bâtiment IV .

Au nord du bâtiment IV, l'achèvement de la fouille du bâtiment VI permet de constater que les vestiges étudiés correspondent à un édifice rectangulaire dont l'extrémité orientale a été tronquée, faisant disparaître son mur pignon et une bonne partie de la structure 1031 que l'on interprète comme étant la base d'un four. La stratigraphie montre que le mur 92 est postérieur au bâtiment VI. Le mur accolé 93 ne constituant vraisemblablement qu'un soutènement destiné à maintenir le mur 92.

L'ensemble des constats effectués à l'est du bâtiment IV suggère donc qu'initialement le tracé de l'enclos et donc de la terrasse qu'il limitait était largement différent de l'état final attesté par la fouille.

A l'ouest, le dégagement de nouveaux murs situés dans le prolongement de ceux découverts les années précédentes (voir plan, BSR 2005, p.57) permet de circonscrire en partie l'extension du bâtiment VII dont la limite sud reste toutefois incertaine. L'image restituée est celle d'un bâti presque systématiquement enterré enveloppant, à faible distance, l'angle nord-ouest du bâtiment IV. Malgré les modifications internes perceptibles à la fouille en 2005, il semblerait que les bâtiments VI et VII ne forment qu'un seul corps de bâtiment initial au plan en «L».

La destruction des élévations et leur arasement au cours de l'occupation nous prive toutefois de nombreuses données sur les fonctions de ces bâtiments.

L'examen des zones les mieux conservées (partie est du bâtiment VII et bâtiment VI) suggère cependant des fonctions domestiques (cuisines, four et fournil, écurie ?) annexes du bâtiment principal IV.

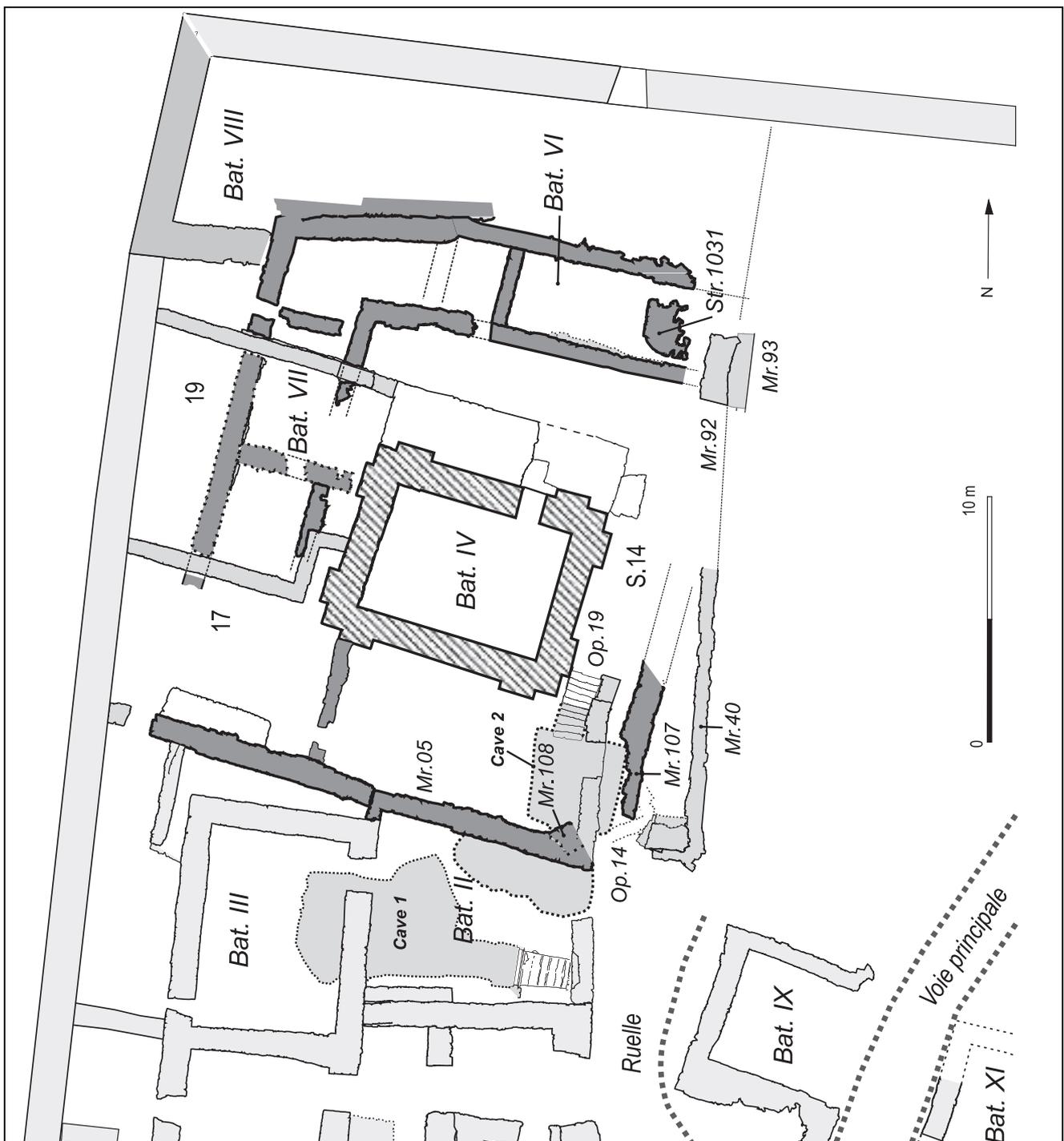
Hormis la zone entourant le bâtiment IV, objet de l'essentiel des travaux de 2006, un sondage plus limité a porté sur les abords d'une autre maison médiévale mitoyenne de la voie principale traversant le castrum (Bât. IX). La fouille a ainsi permis de dégager un mur bordant la voirie et servant de soutènement à une ruelle distribuant, en contre-haut, le groupe formé par les édifices II, III et IV.

Le matériel archéologique découvert lors de cette campagne s'est avéré beaucoup plus rare que lors des fouilles précédentes. La céramique est comparable aux pièces antérieurement découvertes et se situe dans une fourchette comprise entre le début du

XIV^e s. et le début du XV^e s. Les niveaux les plus anciens (XIII^e s.), ne livrent malheureusement pas de témoins dignes d'intérêt. On notera également la découverte de quelques nouveaux objets en fer qui, après traitement, pourront être identifiés et compléteront les séries actuellement en cours d'étude.

Il en est de même des quelques vestiges lapidaires recueillis lors de cette phase de fouille (fragment de chapiteau à corbeille lisse (S.14), piédroit à chanfrein et congé (S.35). Précisons enfin que la découverte de plusieurs foyers et couches cendreuses associées par exemple à la structure 1031 du bâtiment VI feront l'objet d'analyses anthracologiques afin d'apporter des informations complémentaires sur les modes de fonctionnement des structures de combustion identifiées sur le site.

Patrice Conte



Châluet : Castrum du Bas-Châluet - Plan de masse simplifié - Zone nord-ouest

L'exploration du site désigné comme «Le Chalet Corot» par la tradition locale avait pour but de vérifier l'hypothèse selon laquelle le peintre Jean-Baptiste Corot aurait utilisé ce lieu pour travailler durant ses séjours à Saint-Junien entre 1852 et 1862.

Le site se présentait comme une terrasse adossée au versant pentu de la vallée de la Glane. Mais la fouille a montré qu'il s'agissait en fait (au moins partiellement) de la partie basse d'un petit bâtiment (4 m x 4 m)

comblée par l'écroulement des parties supérieures. Le déblaiement de cet espace jusqu'au rocher a mis à jour divers objets du début du XX^e siècle, mais aucun indice de la présence d'un peintre n'a été révélé !

En 1904, dans *Limoges Illustré*, Camille Leymarie indique que le Chalet Corot a déjà disparu ; l'identification du site fouillé avec le Chalet Corot n'est donc peut-être pas la bonne et le dossier reste ouvert.

Franck Bernard

Entre 1980 et 1984, J. Caillaut avait mené des fouilles archéologiques au lieu-dit *La Basse Garde* identifié comme le site de l'ancien «Château-Morand». Les ruines reconnues par l'archéologue occupent un promontoire dominant la rive droite de la petite vallée de la Glane. Un vaste bâtiment quadrangulaire s'élève sur le replat sommital. Il domine, au sud, un plateau délimité par un mur de clôture. Ces premières campagnes archéologiques ont permis de récolter un mobilier conséquent (céramique et métal) s'échelonnant sur deux siècles : entre le XII^e et le XIV^e siècle. Cette dimension chronologique proposée par J. Caillaut corrobore, selon ses dires, plusieurs sources ecclésiastiques. Ainsi, dans le registre *O Domina*, trois textes, mis en évidence par Bernadette Barrière et pouvant être datés du XIII^e siècle, témoigneraient de l'existence du Château-Morand.

L'importance des vestiges archéologiques de «Château-Morand» semble donc correspondre à une réalité historique. Mais l'étude menée dans les années 80 fut limitée à quelques sondages et n'a pu répondre à toutes les questions posées.

La campagne réalisée en septembre 2006 se présente comme une étude complémentaire. Trois sondages en tranchées devaient répondre à des questionnements bien précis :

- actualiser nos connaissances sur l'environnement du site : topographie, secteur d'occupation, agencement de l'espace...
- actualiser les données anciennes sur le bâti (mode de construction) et la nature du tertre : site artificiel (motte), site naturel aménagé (tour emmottée : apport de sédiments, mise en terrasse,affleurement rocheux décaissé etc.) ;
- repérer et qualifier les éventuels éléments de défense (clôture du plateau sud, fossés...) ;
- actualiser la chronologie relative et absolue de l'occupation.

Au bilan, l'ensemble de la problématique de départ a été traité, mais plusieurs questions restent soulevées et plusieurs réponses restent encore empreintes d'incertitudes.

Sur la nature et l'aménagement de l'éperon de Château-Morand, l'exploration en tranchées a permis d'établir avec certitude que le relief naturel a subi, sur le versant nord, un important remodelage avec l'apport de puissants remblais constitués avec des matériaux concassés et damés. La plateforme sommitale recevant le noyau bâti actuel a été également aplanie par décaissement du pointement rocheux naturel. Puis elle a été rehaussée et nivelée, au sud, grâce à un apport de matériaux fournis en partie par les déchets de taille provenant du remodelage de la plate-forme. L'édification du bâtiment sommital entraîne le percement de ces remblais au sud afin de s'ancrer dans le substrat rocheux. Château-Morand est donc identifié à un aménagement artificiel dans la mesure où le profil naturel du promontoire rocheux a été remodelé.

Concernant les structures défensives, un fossé ceinture vraisemblablement la plateforme et sépare le noyau bâti sommital du plateau. Il est excavé dans le substrat sans qu'il soit possible de déterminer s'il est contemporain ou non du bâtiment sommital. La seule certitude étant que l'abandon des fossés précède la destruction de l'édifice.

Sur l'occupation du plateau sud, les données sont rares en raison notamment de la faible dynamique de sédimentation. Le substrat rocheux affleure sur une grande partie du périmètre interne du plateau. Néanmoins, plusieurs indices révèlent une possible occupation du terrain : des traces régulières de décaissement du sol, des éléments de maçonnerie arasée. De plus, la mise en évidence d'une maçonnerie antérieure aux remblais d'exhaussement de la plateforme sommitale va également dans le sens de l'existence d'un noyau bâti primitif sur le plateau.

La question des dimensions chronologiques de l'occupation reste empreinte d'incertitudes. Sur la base des divers éléments permettant d'aborder la chronologie – mobilier céramique, éléments et mise en œuvre des maçonneries, chronologie relative avec les structures d'aménagement et de fortification (enceinte fossoyée) – la période d'occupation du site médiéval de l'éperon de Château-Morand semble s'échelonner entre le XI^e et le courant du XV^e siècle.

D'après les relations stratigraphiques entre les divers éléments mis en évidence par la fouille, la chronologie relative phasée pourrait se présenter comme suit, tout en ne constituant qu'une hypothèse et une amorce de réflexion :

- **une première phase** d'occupation du site avant aménagement du tertre se distingue par un ensemble d'indices : aménagements en creux, maçonneries.
- **la seconde phase**, celle de l'aménagement de la plateforme sommitale, serait à placer entre le XI^e et le XIV^e siècle. Elle est également illustrée, d'une part par le creusement de l'enceinte et d'autre part

par la construction de l'édifice sommital qui perce les remblais de rehaussement de la plateforme. Ces deux actions interviennent probablement dans le même intervalle. C'est également dans ce dernier qu'il faut placer les phases d'occupation du bâtiment. Les éléments céramiques exhumés à l'intérieur par J. Caillaut sont attribuables à un horizon des XII^e et XV^e siècles.

• **la troisième phase** de l'occupation se traduit par l'abandon et le comblement des fossés, dont au moins celui du fossé sud apparaît volontaire. L'occupation du bâtiment sommital, ou du moins son intégrité structurelle, semble se maintenir quelques temps après la condamnation des fossés.

• **la dernière phase** de l'occupation correspond à l'abandon définitif de l'éperon et à la destruction de l'édifice qu'il est difficile de dater précisément mais qui pourrait intervenir autour de la fin du XV^e siècle.

Jérôme Hénique

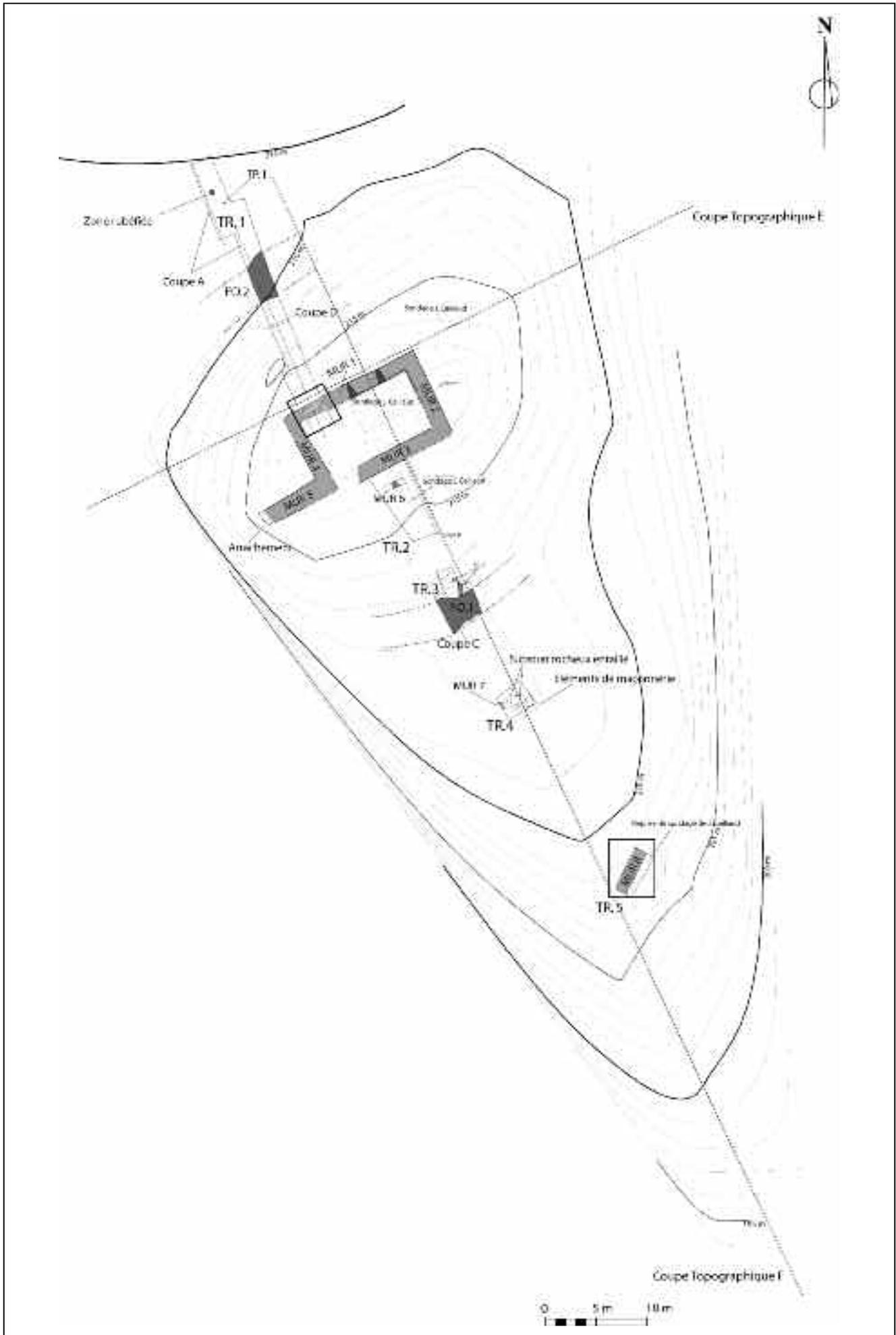
La Communauté d'Agglomération de Limoges Métropole envisage la construction d'un vaste parc d'activités économiques à l'est de la ville de Limoges, sur la commune de Saint-Just-le-Martel. Ce parc accueillera des entreprises commerciales et artisanales. La Société d'équipement du Limousin (SELI) est chargée de son aménagement et de sa commercialisation. La zone d'intervention se situe en bordure nord de la RN 141 reliant Limoges à Clermont-Ferrand, entre les bourgs de Panazol et de Royères, sur la commune de Saint-Just-le-Martel, au lieu-dit "le Petit Bonnefont". Sa superficie totale atteint 166 360 m², mais seul le terrain en bordure de la Nationale sera effectivement bâti, soit 78 650 m².

La présence de toponymes intéressants à proximité immédiate des futurs travaux a entraîné une prescription archéologique de la part du Service Régional de l'Archéologie. Un diagnostic archéologique préalable a été mené du 27 février au 24 mars 2006. En ce qui concerne l'occupation du sol, les parcelles C 806, C768 et C769 étaient jusqu'alors des terrains cultivés. La parcelle C751 était quant à elle en pré. Les parcelles C762, 763, 764, 765, 766, 767, C90 et 91 étaient pour leur part boisées. L'extrémité sud des parcelles C763, 764, 765, 766 et 767 avait été déboisée sur la portion destinée à être construite, en amont de notre intervention.

La topographie de la zone concernée par le projet se

présente sous la forme d'un terrain relativement plat en bordure de la Route Nationale, avec un pendage s'accroissant vers le nord. Dans les zones boisées et en bordure de celles-ci, de vastes excavations ont été reconnues, principalement dans les parcelles C763, 764, 765 et 766. De forme circulaire ou irrégulière, elles présentent des dimensions et des profondeurs plus ou moins importantes. Certaines pouvaient a priori être interprétées comme des aurières. On connaît, en effet, la richesse de notre région en mines d'or gauloises. Les haldes ou cavaliers constituant le déblai stérile occupant généralement les bordures des excavations minières manquaient ici mais ces monticules avaient pu être arasés, étalés, comme cela arrive parfois. Les creusements accessibles ont donc tous été sondés. Ils se sont révélés être soit de grosses empreintes de chablis (arbres déracinés), soit des carrières. Ces interprétations ne peuvent cependant pas être généralisées à l'ensemble des perturbations visibles dans la zone boisée, dans la parcelle C763 en particulier.

133 sondages ont été réalisés sur l'emprise du projet. Ils représentent une superficie totale de 5 535 m², soit 3 % de la totalité. Au total, 34 structures (dont 1 mur, un caniveau, des carrières, des fossés et des fosses) ont été enregistrées dans 30 sondages et 13 tranchées seulement ont livré du mobilier archéologique. Les sondages (longs en moyenne de 20 m et espacés



Plan topographique de l'éperon et situation des vestiges observés à Saint-Junien "Châteaumorand"

de 20 m) ont été réalisés parallèlement et en quinconce sur la zone plane le long de la Nationale. Une orientation nord-sud a été privilégiée afin de recouper une éventuelle voie romaine parallèle à la route actuelle. Dans les autres parcelles au nord, le terrain étant plus vallonné, les tranchées ont été creusées dans le sens de la pente, ce qui permettait de mieux percevoir la topographie du terrain naturel et l'épaisseur des colluvionnements dans les vallons.

Le sondage 73 a été réalisé au fond d'une vaste excavation visible en surface, longue de près de 35 m, large de 15 m et profonde, au point le plus bas, de près de 3,50 m. Des détritiques contemporains et des grumes avaient été rejetés dans ce trou. La portion nord-est a néanmoins pu être sondée. La forme plutôt irrégulière de surface avait tendance à devenir plus rectiligne en partie inférieure. Une tranchée, orientée sud-ouest/nord-est, large de 0,60 m, avait été creusée dans la roche en place jusqu'à une profondeur de 4,30 m. Au fond de cette tranchée un petit caniveau avait été aménagé. Ses piédroits étaient constitués de petites pierres de gneiss équarries disposées en 2 assises. Sur les piédroits avaient été déposées de grandes dalles de gneiss faisant office de couverture. L'ensemble ne paraissait pas lié ou bien le liant avait disparu. Ce caniveau haut de 0,40 m, encore en fonctionnement, laissait ainsi s'écouler l'eau dans un conduit large et haut de seulement 0,25 m. Au-dessus des dalles de couverture, la tranchée a été remblayée par de l'arène remaniée brun-jaune intégrant des petits blocs de roche calibrés sous forme de litages successifs. La forme irrégulière du creusement dans la partie supérieure et le trou béant encore visible aujourd'hui pourrait indiquer que les parois de la tranchée du caniveau primitif ont été entaillées afin d'en extraire de la pierre. Cette zone a donc pu servir plus récemment de carrière. La datation du caniveau, en l'absence de mobilier, reste difficile à cerner. Cependant d'autres aménagements semblables dans la campagne environnante pourraient rattacher cette structure à la période moderne. Elle était sans doute destinée au départ à capter une source et à conduire l'eau en un point bien déterminé. Dans le bois de la parcelle C766, une dépression linéaire a pu être suivie vers le nord. Elle débouchait à l'angle sud de la parcelle C751 où un regard récent avait été aménagé. Le "drain" observé dans les sondages 85 et 89 pourrait être lié à cette structure pour amener l'eau jusqu'à la mare située au nord de la parcelle C90.

Une vaste excavation longue de près de 30 m, large de 23 m et profonde de 5 m à l'est, était visible à l'angle sud-ouest de la parcelle C766. Le sondage 79 a permis de vérifier que les parois et le fond de ce creusement étaient recouverts seulement d'une couche de 0,20 à 0,30 m d'épaisseur de terre végétale. A l'est, la paroi très abrupte s'était en partie effondrée et en bordure sud, un remblai épais d'environ 1 m, renfermait des déchets contemporains. Cette structure s'apparente très clairement à une carrière.

L'accès se faisait par l'ouest et le front de taille se trouvait à l'est. Le terrain exploité est ici de l'arène de granite porphyrique se présentant sous la forme de sable rose grossier intégrant des "boules" plus ou moins importantes de granite. C'est très probablement le sable qui était prélevé ici afin d'en faire du remblai de cour ou pour l'intégrer dans la fabrication du mortier. Cette carrière, abandonnée mais non remblayée, ne paraît pas très ancienne...

La fondation d'un petit mur a été dégagée sur une longueur de 2,50 m dans le sondage 91 où il est apparu à 0,20 m de profondeur seulement. Orienté nord-ouest/sud-est, il s'interrompait brusquement au nord-ouest mais se prolongeait vers le sud-est au-delà de notre tranchée dans la parcelle C766. Relativement bien construit, il ne conservait qu'une assise de pierres locales de gneiss et de "boules" de granite visiblement non liées ou liées à l'argile, conservée sur 0,15 m ; sa largeur oscillait entre 0,50 et 0,55 m. Aucun niveau de circulation n'a été reconnu de part et d'autre de ce muret et aucun indice mobilier pouvant aider à le dater n'a été découvert à proximité.

Le mobilier archéologique s'est révélé très rare dans l'ensemble des sondages ouverts au cours de cette intervention si l'on exclut le mobilier contemporain (constitué essentiellement de détritiques). A l'extrémité nord du sondage 93, près du vallon oriental, des petits fragments de tuiles roulés ont été découverts ainsi que quelques tessons usés de céramique grossière sans qu'il soit possible de leur attribuer une datation. On remarquera que la quasi-totalité du mobilier archéologique mis au jour a été découvert dans l'axe du vallon occidental, intégré de façon éparse dans le sédiment le colmatant. L'aspect roulé des fragments de tuiles et des tessons confirme un colluvionnement important provenant de l'ouest ou du sud-ouest. C'est donc hors de l'emprise du projet, peut-être de l'autre côté de la route nationale actuelle que le site proto-historique puis gallo-romain est vraisemblablement à rechercher... Ceci témoigne très probablement d'une action importante de l'homme dans ce secteur à la fin de la Protohistoire ou au tout début de la période gallo-romaine, avec une probable mise en culture des terrains et l'établissement de voies de communication desservant le nouveau chef-lieu qu'est *Augustoritum*. Des fermes, *villae*, auberges, artisanats devaient exister le long de cette voie, à l'approche de la cité.

Malgré les indices apportés par la toponymie, aucune trace de voie ancienne n'a été mise en évidence sur l'emprise du projet. Peut-être se trouve-t-elle sous la route nationale actuelle ou bien décalée vers le sud. Le mobilier découvert pourrait en revanche indiquer l'existence de constructions gauloises ou gallo-romaines sous les fermes actuelles situées au lieu-dit "L'Estrade".

Christophe Maniquet

SAINT-MAURICE-LES-BROUSSES

Le Vieux Saint-Maurice

La campagne de diagnostic archéologique sur l'emprise du futur lotissement au lieu-dit "le Vieux-Saint-Maurice" s'est déroulée en octobre 2006.

Le futur lotissement est situé à proximité de l'ancienne église et de son cimetière, vendus comme biens nationaux puis détruits après acquisition. Seul subsiste aujourd'hui le presbytère. Cette situation est à l'origine de la prescription établie par le Service régional de l'Archéologie. La surface concernée est de 16

254 m². Les parcelles cadastrales concernées par ce diagnostic sont : section A, parcelles 1439, 1441, 1442, 1444, 746 pour partie.

Cinq tranchées ont été réalisées sur une surface totale de 762,11 m². Tous les sondages sont négatifs. Aucune structure, ni en creux, ni construite, n'a été décelée. L'emprise du lotissement est dépourvue de toute trace anthropique.

Cyrille Pironnet

AIXE-SUR-VIENNE, SAINT-PRIEST-SOUS-AIXE, VERNEUIL-SUR-VIENNE

RD 2000 phase 3

La troisième et dernière campagne de diagnostic réalisée sur le projet de prolongement de la RD 2000 concerne le tronçon situé à proximité du lieu-dit "Le Grand Rieu", au sud-ouest d'Aixe-sur-Vienne, qui relie la RD 10 à la RN 21. Hormis un réseau drainant daté

de la deuxième moitié du XX^e siècle, les 35 tranchées et sondages n'ont révélé aucun site, ni indice de site sur les parcelles concernées.

Cyrille Pironnet

ORADOUR-SUR-GLANE, SAINT-BRICE-SUR-VIENNE, SAINT-JUNIEN, SAINT-VICTURNIEN

déviations de la RN 141 entre Les Séguines et La Barre

L'opération de diagnostic qui a eu lieu sur le futur tracé en deux fois deux voies de la route nationale 141, entre Saint-Junien «Les Séguines» et Saint-Victurnien «La Barre» a nécessité trois phases d'intervention. Ce sont en tout 717 sondages qui ont été réalisés. Ils ont livré de nombreux chablis dans les zones boisées, des fossés de parcellaire dans les grandes parcelles, et des fossés de drainage.

Les restes d'un chemin rural peu ancien étaient présents au niveau du lieu-dit «Le Loubier» à l'extrémité est du tracé (commune de Saint-Victurnien). La plupart des tessons isolés ou restes de tuiles récentes n'étaient pas en relation avec des structures archéologiques.

Seul le sondage 559 a livré des indices probants quant à la présence d'une occupation humaine, découverts durant la deuxième phase de l'opération. Un fond de vase probablement protohistorique était en place dans un petit creusement de type trou de poteau. Un fragment de meule en grès a été retrouvé dans une grande fosse ovale dans la partie centrale du sondage. Nous avons pu observer deux segments de fossé aux extrémités du sondage et quelques

structures indéterminées. Ces indices sont d'ores et déjà à l'origine de la prescription d'une fouille préventive qui se tiendra durant l'été 2006. Le décapage extensif devrait permettre de visualiser l'organisation globale des structures et dater plus précisément le site.

La troisième phase de l'opération de diagnostic n'a pas livré d'indices archéologiques mais a permis de réaliser une tranchée dans le chemin de Manot, dont le passage au niveau du lieu-dit «Les Séguines» sur la commune de Saint-Junien était déjà connu. Le profil obtenu est tout à fait similaire à la coupe réalisée un peu plus à l'est sur la commune de Saint-Brice, par Jean-Pierre Clapham en 1988 (Clapham J.-P et Desbordes J.-M (1989) : «Les itinéraires antiques de Limoges à Saintes : état des recherches», *Travaux d'Archéologie Limousine*, 9, 35-44). Cette voie serait l'une des routes antiques reliant Limoges à Saintes. Amenée à être détruite par la construction de la route nationale, elle n'a pas été observée sur le reste du tracé.

Sylvie Perrin

DOURNAZAC

Prospection diachronique

La campagne de prospection inventaire de 2006 a été en grande partie consacrée à repositionner les sites signalés sur les fiches. J'ai cependant pu m'intéresser à quelques sites.

Le prieuré de Thavaud (ou Altavaud) a été vendu comme bien national à la Révolution française. Il ne subsiste qu'une partie des bâtiments conventuels et une partie de la chapelle qui a été en partie démolie pour élargir la route. Il subsiste également un porche, à entrée charretière, sur le linteau duquel un blason est encore visible mais indéchiffrable à l'oeil nu et en contre bas. La visite de l'intérieur de l'édifice devrait apporter un complément de documentation non négligeable. Le site étant privé et en cours d'aménagement par les propriétaires qui n'y résident pas, la visite est envisageable durant la prochaine campagne de prospection.

La maison noble située au Mas du Loup (Merdalou sur la carte de Cassini) a fait l'objet d'un article dans le rapport de prospection 2006. Ce site est une propriété privée dont seul le porche d'entrée-pigeonnier est visible de la voie publique. Il est décoré d'un blason au dessus de la porte charretière. Ce site ne révélera probablement que peu de nouvelles informations.

La campagne 2007 sera consacrée en partie à affiner et augmenter la documentation sur les sites de Mappa et Thavaud ainsi qu'à la recherche de localisation des sites se trouvant dans ou à proximité des hameaux de Latterie, La Bussière Montbrun, Les Congeries et Bort en priorité. Un inventaire plus complet des souterrains est également prévu afin de vérifier une éventuelle corrélation entre leur position et la proximité du château de Montbrun.

Colette Puyhardy

AMBAZAC

Prospection diachronique

La prospection engagée en 2005 s'est timidement poursuivie cette année. Les investigations sont restées superficielles, faute de temps. Seul un nouveau site a été identifié. Il s'agit d'une carrière située dans la parcelle A1 778, c'est à dire dans les bois qui couvrent le mont surmontant la propriété de Trasforêt. Cette carrière ne paraît guère ancienne et était connue des habitants.

Les prospections après labours n'ont pas révélée l'existence du moindre site. Concentrée dans le secteur des Courrières, elles ont toutefois permis d'attester une présence, certes discrète mais toutefois récurrente, de pièces en silex que l'on peut rattacher à la période néolithique. Une pointe de flèche quasi complète a été récoltée sur la parcelle J1 173. Dans ce même secteur, un peu de matériel antique a pu

être repéré. Pour la toute fin du Moyen Age et période moderne, les trouvailles sont un peu plus nombreuses, mais l'essentiel reste constitué par le matériel contemporain.

Au-dessus de l'étang du Goulet, la parcelle A3 475 a elle aussi livré quelques éléments préhistoriques (dont trois microlithes qui pourraient être mésolithiques ?). Il faut y ajouter de rares témoignages antiques, ainsi qu'un peu de matériel moderne et contemporain. D'une manière générale, cette parcelle s'est avérée pauvre en matériel.

La surveillance des travaux engagés dans le bourg n'a révélé l'existence d'aucun site. La prospection devrait se poursuivre l'an prochain.

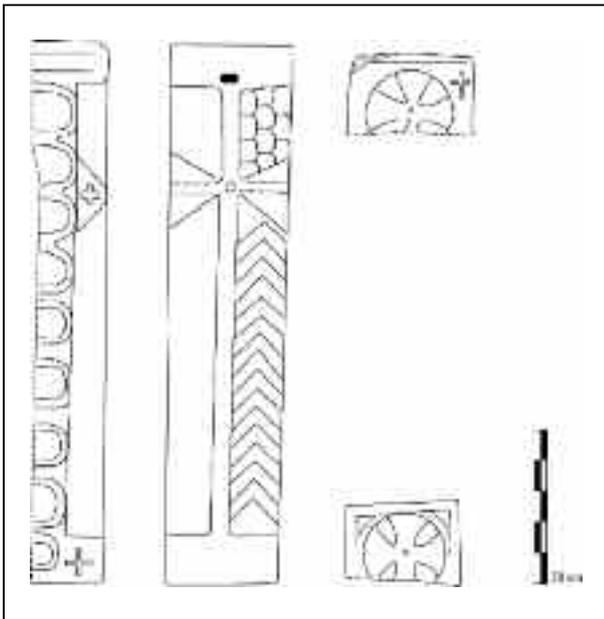
Thomas Creissen

*Moyen Âge
et époque moderne*

CANTONS DE CHALUS, NEXON ET SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE

Cet inventaire concerne les pierres tombales médiévales et modernes (XI^e-XVII^e siècle) dans une zone inscrite entre les communes de Séreilhac-Solignac au nord et de Dournazac-Le Chalard au sud. Les prospections, menées avec la collaboration de l'association Archéa, ont permis de documenter plus de 230 monuments funéraires conservés dans les édifices cultuels ainsi que dans les cimetières actuels ou anciens. Une telle quantité est surprenante pour une quinzaine de communes seulement. Si elle provient

pour partie de quelques sites préservés, comme celui bien connu du Chalard, elle résulte également d'une habitude fortement ancrée en Haute-Vienne de réemployer les monuments funéraires anciens. Dalles funéraires et pierres tombales en bâtière forment un ensemble qui apparaît de prime abord hétérogène, mais dont la cohérence est assurée par la permanence de certains motifs iconographiques. On constate en effet l'omniprésence de la représentation de la croix, le plus souvent pattée, trilobée ou fleurdéliée.



Pierre tombale en bâtière du cimetière du Chalard

Dans un contexte de continuité iconographique au fil des siècles, la présence marginale de gisants et de pierres tombales épigraphiques renforce les difficultés

de datation. Il semble bien cependant que la majorité des pierres tombales étudiées dans ce corpus datent de la fin du Moyen Âge et de l'époque moderne.

En étendant les recherches ponctuelles précédemment menées en Limousin, tant par certains érudits que par des archéologues, l'inventaire réalisé ici rend accessible une documentation qui rend compte de la diversité et de l'importance quantitative des pierres tombales conservées. S'il est encore trop tôt pour proposer une typo-chronologie faisant référence pour l'ensemble de la région, une analyse typologique et iconographique a été esquissée avec l'appui d'une base de données spécialement développée. Cette étude prenait place dans un mémoire de Master 1 archéologie. Elle sera prolongée et étendue dans le cadre du mémoire de Master 2, dont les problématiques s'attacheront à établir des critères de datation ainsi qu'à appréhender les phénomènes de répartition spatiale.

Manon Durier

TRAVAUX MINIERS ANCIENS POUR L'ETAIN

Protohistoire

Prospection thématique

Cette année, les prospections de terrain se sont poursuivies dans les Monts d'Ambazac, sur les communes de Razès, Saint-Léger-la-Montagne et Saint-Sylvestre.

Cette zone est bien connue des géologues et des prospecteurs miniers pour ses ressources en uranium, kaolin, béryl et, dans une moindre mesure, pour l'étain. Pourtant, un échantillonnage géochimique pour l'étain, réalisé sur les leucogranites de Saint-Sylvestre incluant les communes étudiées, montre des secteurs à teneur entre 25 et 50 g/t d'étain, avec des zones potentiellement plus riches à plus de 50 g/t.

Avant ces prospections, seul un site minier pour étain était connu, il s'agit de Sauvagnac sur la commune de Saint-Léger-la-Montagne, découvert dans les années 1960 par P. Fitte et S. Sarcia. Les recherches aux Archives Départementales et à la DRIRE tendent à montrer l'absence de sources médiévales et modernes sur les mines d'étain.

Les stannières anciennes se localisent entre 410 et 611 mètres d'altitude, dans des bois de feuillus de châtaigniers principalement, de hêtres et des forêts de résineux.

Dans l'état actuel de cette recherche, la majorité des sites découverts sont des exploitations en roche, seules les stannières de la Croix Maraubert à Saint-Léger-la-Montagne sont des exploitations d'étain alluvionnaire.

Les sites, modestes par leurs dimensions, se composent d'une à cinq fosses. Les orientations des

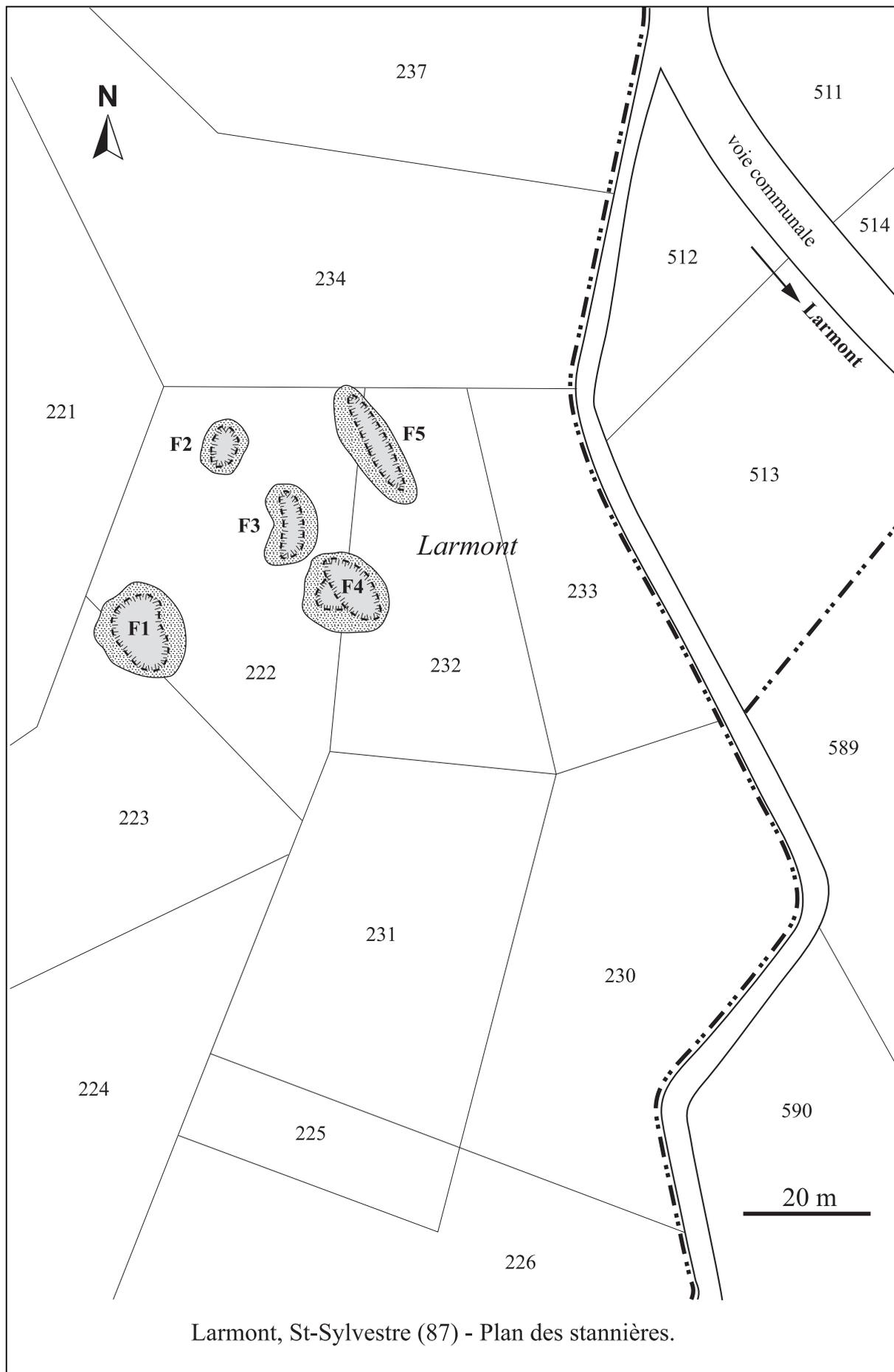
stannières se divisent en trois directions principales : N 20° à N 40°, N 140° à N 180°, N 310° à N 330°.

Le site de Larmont, exemple de mine en roche, comprend cinq fosses d'environ 10 mètres de longueur disposées parallèlement.

zones de prospection	sites connus	sites nouveaux
Saint-Sylvestre	0	4
Saint-Léger-la-Montagne	1	4
Razès	0	4
total sites recensés	1	12

Pour conclure, ces prospections de terrain constituent une étape importante pour les recherches sur les mines d'étain anciennes. Les résultats dans l'ensemble sont assez positifs. Par ailleurs, nous souhaitons améliorer le relevé topographique des sites recensés par l'utilisation d'un tachéomètre en prospection. En effet, par des relevés microtopographiques, les sites miniers pourraient être présentés dans le développement complet de leur topographie accidentée. Ce travail long et complexe à mener en contexte de bois non éclaircis et souvent inaccessibles ne pourra être tenté que sur les sites les plus dégagés.

Mélanie Mairecolas



Larmont, St-Sylvestre (87) - Plan des stannières.